

La Philologie Wallonne en 1939

par JEAN HAUST, ELISÉE LEGROS,
MAURICE PIRON et LOUIS REMACLE.

Bibliographie (1).

1. JEAN HAUST, ELISÉE LEGROS et LOUIS REMACLE. *La Philologie Wallonne en 1938* (BTop., XIII, 209-258). — Chronique, contenant 85 n^{os}, la plupart avec des notes critiques.

2. ERNEST PONCEAU. *Bibliographie tournaisienne. Notes et souvenirs*. (In-8^o, 56 p. ; Tournai, Rimbaut, 1939). — Avait déjà paru en 1930 dans un journal de Tournai. L'auteur la reprend en brochure et la complète jusqu'en 1838. Nous ne pouvons que répéter notre premier jugement (BTop., IV, 289). C'est une utile collection de matériaux, disposés dans l'ordre chronologique ; mais on ne distingue pas le patois du français, on cite pêle-mêle chansons, pièces

(1) Abréviations : AHL = Annuaire d'Histoire Liégeoise ; — BD = Bull. du Dict. wallon ; — BIAL = Bull. de l'Institut Archéologique Liégeois ; — BSW et ASW = Bull. et Annuaire de la Soc. de Litt. Wallonne ; — BTop. = Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et de Dialectologie ; — DBR = Dialectes belgo-romans ; — DL = *Dict. liégeois* de J. HAUST ; — EMVW = Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne ; — FEW = *Franz. Etym. Wört.* de W. VON WARTBURG ; — RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire ; — Etym. w. et fr. = J. HAUST, *Étymologies wallonnes et françaises* (1923) ; — REW = *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de MEYER-LÜBKE, 3^e éd. ; — w. = wallon. — Pour les sigles des communes de la Wallonie, voir la Carte de J. M. REMOUCHAMPS, BTop., IX, 211-270.

de théâtre, articles de critique. Il faudrait un index des noms d'auteurs et un index systématique d'après les genres littéraires. — P. 22, l'auteur cite le « Dictionnaire tournaisien » intitulé *O la* [lire *Olla*] *Podrida*, par LOUIS BONNET né « à Tournai en 1866 » [lire : à Taintegnies en 1816] et décédé en 1897. Ajoutons que le précieux manuscrit du Dr BONNET, daté de 1890, n'est pas mentionné dans la *Bibliographie des Dictionnaires patois* de W. VON WARTBURG (1934). Il a disparu dans l'incendie du 17 mai 1940 ; heureusement, nous en avons pris de larges extraits en 1925, excerpant ce qui paraissait utile. [J. H.]

3. La revue *Les Dialectes belgo-romans* a continué de faire paraître, sous la direction d'OMER JODOGNE, la *Bibliographie dialectologique belgo-romane*, dont on sait l'ampleur et l'intérêt (84 p. de pagination spéciale). On complétera, comme à l'ordinaire, nos comptes rendus critiques par ces notes de bibliographie. Nous persistons à croire que, dans l'intérêt des chercheurs, on ne devrait publier qu'un fascicule annuel ; cela permettrait d'ailleurs d'économiser la place prise par les rubriques, et aussi de réunir les n^{os} 114 et 434, 118 et 438, 121 et 444, 122 et 450, 123 et 451, 139 et 481, 208 et 634, etc. Quelques doubles emplois : 47 et 313, 269 et 687, 370 et 592 ; et quelques oublis : ainsi le compte rendu publié dans les DBR eux-mêmes par M. PIRON (3, p. 54) d'un ouvrage de R. BOXUS n'est pas mentionné. Dans l'index final, distinguer Heuse (P.), 455, et Heuse (H), 698 ; E[douard] Legros, « témoin interrogé », 404n, et E[lisée] Legros, 729, 756 ; après Rossius (F), 563, ajouter Rossius (J), 564. — La revue elle-même renferme des comptes rendus, ainsi que des notes de chronique. [E. L.]

4. CHARLES BRUNEAU. *Linguistique française. Bibliographie 1936*. (Revue de Ling. romane, t. 13 ; 1937 [paru

en 1939] ; p. 1-46). — Parmi les publications analysées, citons, p. 20-21, les *Menus Propos d'un braconnier* de M. CORIN (cf. BTop., X, p. 430-470) et, p. 26-32, les études d'A. BRUN (Rev. de Ling. rom., 12, p. 167-251) et de W. VON WARTBURG (Z. f. rom. Phil., 56, 68 p.) sur l'origine des divisions linguistiques romanes. [E. L.]

5. Les « Mélanges de Linguistique Romane (1) offerts à M. Jean Haust à l'occasion de sa promotion à l'éméritat » (Liège, Vaillant-Carmanne, 440 p.) renferment, p. 7-19, la *Bibliographie de Jean Haust* : 246 nos évoquent un demi-siècle de philologie wallonne. — A propos de l'œuvre de J. HAUST, voir aussi le c. r. de la manifestation du 13 juillet 1939, avec le discours d'E. LEGROS (Vie Wallonne, t. 20, p. 19-27). — Un c. r. des Mélanges a paru dans La Vie Wallonne, t. 20, p. 34-36 (ALBERT DOPPAGNE), dans Archivum Romanicum, 23, p. 469-472 (ALBERT HENRY), dans Le français moderne, janvier 1940, p. 77-79 (CH. GUERLIN DE GUER). [E. L.]

6. Sur J. M. REMOUCHAMPS (1877-1939), lire l'étude de M. PIRON (DBR, 3, p. 179-187) ; J. HAUST (BTop., XIII, p. 19-22) ; CH. DELCHEVALERIE (EMVW, 4, p. 1-7) ; etc.

Sur l'abbé J. BASTIN (1870-1939) : la nécrologie d'E. LEGROS (DBR, 3, p. 190-195) ; J. HAUST (Bull. de l'Acad. de Langue et de Litt. franç., 18, p. 137-9 ; Vie Wallonne, t. 20, p. 5-8) ; etc.

Sur JULES DEWERT (1862-1939), F. LEURIDANT a écrit une notice nécrologique suivie de la bibliographie du défunt

(1) La plupart des articles de ce recueil sont analysés dans ce qui suit. — MM. P. BARBIER, G. COHEN, A. DAUZAT, M. ROQUES, J. J. SALVERDA DE GRAVE et A. VINCENT ont bien voulu s'associer à l'hommage rendu au jubilaire, mais le sujet de leurs communications sort du cadre de la présente chronique et, à notre vif regret, nous ne pouvons en parler ici.

(Vie Wallonne, t. 19, p. 261-270). De même, LOUIS MATHY, dans les Annales du Cercle archéol. d'Ath, 1939.

7. JULES VANDEREUSE. *Les journaux wallons en Carolorégie*. Pro Wallonia ; 4^e Annuaire de l'Association Roy. littéraire wall. de Charleroi (Couillet, 1939, p. 55-60). — L'auteur recense par ordre d'ancienneté les journaux patoisants (une quinzaine environ) publiés au pays de Charleroi. Il en donne une description bibliographique très complète et résume chaque fois, dans une brève notice, la carrière fournie par le journal. On souhaiterait posséder, en vue d'une future « Bibliographie wallonne », de pareils relevés de gazettes patoisantes pour les régions de Liège, Namur, Nivelles, etc. [M. P.]

Textes anciens. Documents. Études diverses.

8. EMILE FAIRON. *Régestes de la Cité de Liège*, t. IV. (Liège, 1939, aux Archives de l'Etat ; in-4^o, 538 p.). — Ce gros volume contient une remarquable préface historique d'E. FAIRON (p. v-xii) ; la suite chronologique des actes, n^o 860 à n^o 1201 (13 juillet 1456 au 2 septembre 1482) ; supplément, p. 489-500 ; table analytique, p. 501-522. — P. 523-534, J. HAUST, *Glossaire philologique* des termes remarquables. Les actes qui sont dépouillés appartiennent à la seconde moitié du XV^e siècle. A mesure qu'on se rapproche de notre époque, le nombre des passages à gloser diminue naturellement. Il reste cependant une petite poignée de mots ou de formes qui n'avaient pas encore été notés chez nous. Dans un petit supplément au Glossaire du t. III, l'auteur reproduit et discute certaines observations d'ALBERT HENRY, parues dans « Romania », t. 65 (1939), p. 286. — Enfin, innovation qui intéresse surtout les germanistes, le professeur R. VERDEYEN, qui a étudié les nombreux textes flamands et colonais des tomes I-IV,

ajoute (en fascicule séparé, de 80 pages) un copieux glossaire où abondent les notes critiques. [J. H.]

9. ED. PONCELET et EM. FAIRON. *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de Liège*, 3^e série. (AHL, n^o 2 du t. II, p. 87-132 ; 1939). — Sur cette utile publication, voir BTop., t. XIII, p. 211. La présente série comprend les bons métiers des *Vignerons*, des *Houilleurs*, des *Pêcheurs*, des *Cuveliers* et *Sclaideurs*. L'enquête se poursuivra dans les fascicules suivants. [J. H.]

10. ED. PONCELET. *Note sur le Liber Chartarum de l'église collégiale de Saint-Pierre à Liège*. (Bull. Comm. R. d'Hist., t. 104, p. 1-13 ; 1939). — *Chartes du Chapitre de Saint-Pierre, à Liège, concernant Cereche-Heuseux* (ib., p. 15-47) : contient un acte du 1^{er} octobre 1334, en langue vulgaire. — *Lettre écrite, le 8 avril 1489, à Jean de Hornes, évêque de Liège, touchant les événements du temps* (ib., p. 61-72). [J. H.]

11. L. DE JAER. *La Seigneurie d'Awans-Loncin près de Liège*. (BIAL, t. 63, p. 65-84 ; 1939). — En annexe, édition de deux records intéressants, du 13 janvier 1331 et du 14 janvier 1499. [J. H.]

12. L. DE JAER. *Projet d'un pont-barrage à Liège en 1539*. (Chronique Archéol. du Pays de Liège, n^o 2, p. 19-28 ; 1939). — On reproduit deux actes, de 1539 et de 1592, qui contiennent des termes techniques. — P. 28, milieu, lire *luter à trois piedz et demy d'eaue* ; *luter* signifie, non pas « naviguer », comme il est dit p. 25, mais « décharger (le bateau) » ; cf. un peu plus bas : « en *dischargeant* ou *luitant* la marchandise » (voir DL *lûter* 4). [J. H.]

13. F. T[OUSSAINT]. *Rouf et bouf*. (Folkl. Stav.-Malm.-St-Vith, t. 9, p. 106 ; 1939). — L'auteur, rencontrant dans un acte manuscrit de 1549 l'expression « *faire rouffre*

(sur la part d'un cohéritier) », croit y reconnaître l'onomatopée wallonne *rouf*, qu'il rapproche de « faire *bouf* » (= quitte). Il est toujours dangereux de se fonder sur un texte unique. L'auteur s'est fourvoyé parce qu'il ne connaissait pas l'expression, fréquente dans l'ancienne langue, « faire *roffre* » (nouvelle offre, surenchère). [J. H.]

14. La *Charte-loi de Stambruges* est éditée, p. 184-190 de l'ouvrage d'A. GOSSELIN (dont nous parlons au n° 50), d'après le « Registre des seigneurs justiciers qui ont demandé de nouvelles lois au chef-lieu de Mons, de 1396 à 1426 », fol. 31 v.-34. Arch. de l'Etat à Mons. — L'éditeur aurait dû expliquer les termes difficiles et dire si la charte a déjà paru ailleurs. L'analyse sommaire de la p. 191 est insuffisante. [J. H.]

14b. JULES FELLER. *Rapport* sur un recueil de fiches : Contribution à un glossaire de l'ancien wallon liégeois (BSW 66, p. 66-70). — Le savant rapporteur cite et critique une série d'articles du recueil. Sur *licop*, il émet cette macabre conjecture : « N'est-ce pas un emprunt au flamand *lijk*, soit *lijk-kop*, le café des funérailles ? » — Non, c'est le flamand (ou mieux sud-néerl.) *lijfkoop*, que VERCOULLIE définit « 1. arrhes, 2. pot-de-vin » (voir aussi DE BO *lijfkoop* ; SCHUERMANS *lijfkoop* et *lijfkoop*). Dans les archives liégeoises, *licop(e)* se rencontre fréquemment : « 2 fl. pour le *lycop* » (1562 : Rend. procl., I, 48 v.) ; « *licop* ou beuveraige » (1568 : ib., 5, 118) ; etc. ; cf. aussi A. COLLARD, *Seigneurie de Herstal*, I, 80. Dans les recès de Maestricht (1664), il est question « d'un droit qu'on appelle en flamend *lijkoop* » (MÉAN, V, 388 ; éd. LOUVREX, 1741). [J. H.]

15. NOËL DUPIRE. *Les Faictz et Dictz de Jean Molinet*, t. III, p. 925-1246 ; in-8° (Soc. des anciens textes français ; Paris, 1939). — Après avoir publié de façon exemplaire les poèmes religieux et profanes du grand rhétoricien,

N. D. nous donne les notes et le glossaire, qu'on attendait avec impatience. Cette conclusion philologique est digne de l'édition des deux premiers volumes. Voici quelques remarques sans importance : *escarder* « rompre, briser ». Mieux ébrécher. — *essarter* « nettoyer, sarcler ». Mieux défricher. — *infect* « irréel ; laid, répugnant ». Il y a là deux mots différents qui ne devraient pas être réunis sous le même chef. — *marjolaine* « sorte de pomme de terre hâtive (EDMONT) ». On est surpris d'entendre parler ici de la pomme de terre. — *pie*². Ajouter *prendre le pie*. [J. H.]

16. NOËL DUPIRE. *Mots rares des Faictz et Dictz de Jean Molinet*. (Romania, t. 65, p. 1-38 ; 1939). — Ces notices substantielles complètent la documentation considérable que l'auteur nous a donnée dans ses nombreux ouvrages sur Molinet. — *boudrer* (noircir, charbonner) serait une forme de *poudrer*. Cela paraît douteux ; cf. FEW, I, 551. — *cruche*, dans l'expression *n'avoir cruche ne muche* est expliqué par le m. néerl. *cruys* (croix, pièce de monnaie) et l'auteur cite avec raison l'expression *kruys oft munte worpen* (jeter croix ou pile) ; quant à *muche*, ce serait, dit-il, une cachette (renfermant un trésor). N'est-ce pas plutôt une altération de *munte* ou *muntje*, amenée par *cruche*? — *encruncquier* est rattaché à *croc* ; nous y voyons plutôt le néerl. *kruk* (cf. BTop., II, 286, n. 1). — *flegart, fregart*, d'origine obscure, pourrait être un dérivé du synonyme *frocq*. — P. 29, à nos yeux, le liégeois *hôt* (tas), à cause de l'aspirée, ne peut se rattacher à *ost* (armée). [J. H.]

17. ALBERT HENRY. *A propos de quelques mots difficiles des Chroniques de Jean Molinet*. (Vox romanica, IV, p. 87-94 ; 1939). — Notes critiques sur l'édition Doutrepoint-Jodogne, dont on a parlé BTop., XII, 380. [J. H.]

18. MAURICE DELBOUILLE. *Essai sur la genèse des*

Nativités wallonnes de Chantilly et sur leur adaptation française du XVII^e siècle. (Mélanges J. Haust ; Liège, 1939, p. 97-125). — Ce bel et savant article comprend deux parties. D'abord, un examen très serré de la rédaction des jeux (XV^e s.) de Chantilly (p. p. G. Cohen en 1920) : la comparaison de ces *Nativités* avec le drame liturgique latin connu dans nos régions dès le XI^e s. amène l'auteur à retracer la succession des remaniements qui ont abouti à l'état actuel de ces textes. M. D. s'occupe ensuite de l'adaptation moderne (Huy, XVII^e s.) des *Nativités* de Chantilly : les mêmes procédés de travail qu'on devinait sous ces dernières se retrouvent dans la version modernisée. Ainsi se précise, grâce à une étude minutieuse des manuscrits, la filiation des œuvres qui forment, au pays de Liège, le genre dramatique de la « Nativité par personnages ». Souhaitons que M. D. nous procure un jour une édition d'ensemble de ces textes. — Une chicane à propos de terminologie : « nativité wallonne » opposée à « version française » du XVII^e s. fera croire à tort qu'il s'agit d'une œuvre en dialecte. De même, la citation de M. THOMAS-BOURGEOIS, p. 117 (1), aurait mérité, au point de vue linguistique, de très grosses réserves d'autant plus que, pour sa part, M. D. professe une opinion divergente sur la langue des textes médiévaux écrits en Wallonie (cf. n^o 20). [M. P.]

19. C. A. THOMAS-BOURGEOIS. *Le personnage de la Sibylle et la légende de l'Ara Coeli dans une nativité wallonne.* (RbPhH, 18, p. 883-912). — Il s'agit de la nativité hutoise du XVII^e s., écrite en français, qui n'est donc wallonne

(1) « Les deux pièces [la *Nativité* de Chantilly et sa version modernisée] doivent être considérées comme des sœurs issues bel et bien d'une même mère disparue : l'aînée s'exprime dans le patois maternel, le liégeois ; la puînée a appris le français » (BD., 17, p. 286).

qu'au sens géographique (cf. BTop., VII, 156). L'auteur, qui prépare l'édition de la pièce, donne un chapitre de son Introduction. [E. L.]

20. LOUIS REMACLE. *La langue écrite à Stavelot vers 1400. Contribution à l'étude de l'ancien wallon.* (Mélanges J. Haust, Liège, 1939, p. 311-328).

MARIUS VALKHOFF. *Individualité et interdépendance des vieux dialectes français.* (Ibid., p. 385-394).

MAURICE DELBOUILLE. *Y a-t-il une littérature wallonne au moyen âge?* Rapport présenté au 21^e Congrès de Ling., de Litt., d'Art et de Folkl. wallons (Liège, 1939 ; p. 97-99). Suivi d'une note de JULES FELLER (p. 99-101) et d'une réponse de M. DELBOUILLE (p. 101-104).

Ces divers travaux concernent, au fond, un même problème : la nature de la langue de nos anciens textes médiévaux. L. REMACLE analyse, mot par mot, trois actes officiels de Stavelot et dégage, par une comparaison avec le dialecte moderne, la structure française ou francienne de leur langue. Les formes wallonnes sont en petite minorité ; en revanche, la nature française de nombreuses formes est assurée par l'existence, dans d'autres textes, du traitement wallon qui correspond à chacune d'elles : les travaux de WILMOTTE, BAYOT, etc., judicieusement utilisés par L. R., montrent, en effet, que les principales différences entre le wallon d'une part, le francien (et le picard) de l'autre, sont acquises au XIII^e s. On en jugera ici par l'analyse de francismes tels que : *reportat, nostre, c(e), un, savoir, en, son, autres, gisent*, etc. D'ailleurs, sans le recours au témoignage d'autres sources — chartes liégeoises ou Poème Moral, p. ex. —, la traduction en stavelotain moderne que L. R. a juxtaposée aux deux derniers actes montrerait à elle seule que ces formes franciennes ou franco-picardes ne sauraient, à une époque quelconque, « s'insérer dans une série diachronique allant d'un état

latin primitif à un état wallon actuel ». La position de l'auteur est encore renforcée si l'on songe que les actes analysés sont des originaux datés et localisés avec certitude et qu'ils ont été choisis parmi les plus « wallons » du registre de la cour féodale de Stavelot. Cet article, fécond pour l'étude critique de l'ancien wallon et du français médiéval, est l'application à des textes suivis et non littéraires de la méthode employée occasionnellement par J. FELLER sur des exemples isolés. Il resterait à faire la même expérience avec un texte littéraire : on devine quelle confirmation recevrait la thèse défendue ici, si l'on sait que les œuvres de Jean d'Outremeuse et de Jean de Stavelot, malgré leur « wallon savoureux » (dixit M. VALKHOFF, *Vade-Mecum*, p. 29), offrent peu de passages aussi teintés de dialectismes que ces documents stavelotains. Remarque : p. 319, *sour*, lire « f. franç. » et non « f. anal. » ; idem p. 324 et 325. — M. VALKHOFF, de son côté, toujours fidèle à l'idée d'une littérature médiévale en dialecte wallon, croit en trouver la raison dans le fait qu'au m. â. les dialectes d'oïl étaient plus proches et moins différenciés entre eux que les patois actuels. Ainsi posé, le problème repose sur une équivoque. Car l'interdépendance dont par le M. V., pour réelle qu'elle soit, ne saurait faire oublier qu'en bien des cas, à telle forme de « l'ancien wallon écrit » qui « ressemble au francien » [comprenez : qui se confond avec le francien] s'oppose déjà, dans le wallon parlé de l'époque (1), une forme qui est celle du dialecte moderne ou un de ses antécédents immédiats. Il serait oiseux de citer des exemples : les *faits* contenus dans l'article de L. REMACLE réfutent les considérations surtout *théoriques* de M. V. —

(1) Nous retrouvons les échos directs de ce dialecte parlé, de-ci de-là dans des écrits de clercs moins lettrés, dans les *lapsus* qui échappent parfois aux plus savants, dans les formes analogiques et les graphies inverses, souvent instructives.

M. DELBOUILLE, enfin, adopte une position intermédiaire et, tout en refusant d'admettre la wallonicité pure et simple de nos anciens textes, défend la thèse d'un régionalisme de langue écrite au moyen âge. Quant à J. FELLER, il n'ajoute rien d'essentiel à son magistral exposé paru en 1931 dans le BTop., V, 33. — Nous comptons discuter prochainement ces différents points de vue. [M. P.]

21. Dans le t. 37 de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, Imprimerie Nationale, 1938), consacré à la suite du XIV^e s., A. COVILLE publie, p. 250-324, une étude sur *Gilles le Muisit, abbé de Saint-Martin de Tournai, chroniqueur et moraliste*. Etude détaillée, à en juger d'après l'analyse d'A. LÅNGFORS (Neuphilologische Mitteilungen, 40 (1939), p. 436-7 ; Helsinki).

Dans le même volume de l'*Hist. litt. de la France*, p. 433-6, A. THOMAS et M. ROQUES étudient, parmi les *Traductions françaises de la Consolatio Philosophiae de Boèce*, une traduction par un anonyme wallon (ou mieux rouchi). Indiqué par A. HENRY (DBR, 3, p. 175), qui signale une autre traduction, œuvre probablement d'un Wallon. [E. L.]

22. M. PIRON. *Un Vade-mecum de Philologie et de Littérature wallonnes*. Notes critiques. (BTop., XIII, p. 151-172). — Rectifications abondantes et nécessaires à l'ouvrage de M. VALKHOFF, *Philologie et litt. w.* (cf. c. r., BTop., XIII, p. 213-4). [L. R.]

23. EDGARD RENARD. *Expressions tautologiques dans l'ancien wallon*. (Mélanges Haust, p. 329-345). — Le mot « tautologie », entendu dans un sens très large, s'applique ici aux expressions du genre de « us et coutumes », « estable ou abattoux », etc., c'est-à-dire à toute juxtaposition de deux termes plus ou moins synonymes. L'étude de ces groupements intéresse non seulement l'ancienne langue

écrite, mais aussi le wallon ; le plus souvent, en effet, un des termes juxtaposés est wallon, parfois les deux : 114. *wassin*. « du wassent ou regon » 1626 (Esneux). Avec cet important travail qui ne contient pas moins de 116 articles, l'auteur apporte à l'histoire lexicale de nos dialectes une contribution de toute première qualité ; il a puisé dans les chroniques et les archives de la région, du XIII^e au XVIII^e siècle, une série abondante d'exemples, où apparaissent beaucoup de mots précieux, localisés et datés, et en outre expliqués par la synonymie. De plus, comme il va de soi, l'ethnographe pourra glaner, dans cette longue liste, bien des notes utiles. Ci-dessous, quelques observations et suggestions : dans le titre, « ancien wallon » est équivoque ; il serait préférable de dire « ancienne langue écrite à Liège » ; d'ailleurs, le mot « ancien » ne peut guère s'appliquer à des termes du XVIII^e s. ; il y a, par ex., au n^o 91, *roubin*, un texte de 1781 ; — p. 333, 22 : dans « tyers ou ramauls », lire « rainauls » ; — p. 334, 33 : la tautologie étonnante « la raspe ou cretin » de 1711 devrait être confirmée par d'autres exemples ; il faut distinguer les deux mots *rasse* (DL : La Gleize, etc.), f., bois taillis, et *rèsse*, m., panier, qui n'ont pas là même origine ; au même endroit, à La Gleize par ex., ils ont une voyelle différente ; il n'est donc pas possible que la *rasse* soit le bois servant à la confection des *rèsses* ; — p. 335, 42 : noter la nouvelle étymologie de *doz'rê*, nom donné aux douze jeunes chantres de la cathédrale Saint-Lambert, « duodenorum, vulgarter dozellorum » (1348) ; le mot dériverait de *doze* « douze », et non, comme dit le DL, de l'anc. fr. *dossier* « tenture suspendue dans le chœur » ; — p. 336, 43 : « esquiles », dans « plusieurs esquiles ou petits morceaux de bois », ne serait pas le fr. *esquille*, de sens analogue, mais une adaptation du déverbal de *hayî*, *hèyî* (= *hêye* 2, DL, sans doute) ; le scribe qui, en 1721, a écrit

l'ex., a dû connaître le mot fr. ; — p. 336, 45 : dans le texte de 1378, « de flage » ne signifie pas « de plain-pied » ; « l'entrée de porche parmi lequeil oins vat de flage de nostre dicte maison en la scailhie derire » = l'entrée du porche par lequel on va *du* [w. *dè*] « flage », de la surface bâtie de la maison, à la cour postérieure ; le mot a là son sens habituel ; on notera que la forme *floge*, si fréquente dans les archives (notamment de Jalhay ; voy. FELLER, *Top. de Jalhay*, passim), n'apparaît pas dans la tradition orale ; de plus, le dernier ex. de M. R. est de 1668 ; le mot s'écrit encore beaucoup plus tard : « la floge de maison Léonard Monay » 1761 (*Top. de Jalhay*, 183) ; pour l'étymol., cf. m. nd. *flage* : REW 594 b. — Ajouter à l'index : « deplacky » 78, « ramener » 60. [L. R.]

Littérature dialectale.

24. Sur les *Noëls wallons*, 2^e édition, le c. r. de L. REMACLE (BTop., XIII, 214-219) apporte d'excellentes observations. On voudrait ici en ajouter deux sur ce recueil, si important pour le liégeois archaïque. P. 167 et 270, au lieu de *flagot* « flageolet », nous lirions *fladjot*, car ce mot reproduit sûrement le m. fr. *flageot* « petite flûte » (1). — P. 268 : *dju sin qu' dju vole ; dju so tot fiér*, le dernier mot est traduit par « gaillard » et expliqué, p. 348, par l'adj. *fer* (latin *f i r m u*) « avec diphtongue analogique ». Cela sent la philologie livresque. Le premier éditeur avait timidement proposé d'y voir, « comme le contexte l'indique, le substantif *fiér* (fer), au sens de solide comme du fer ». A nos yeux, cette interprétation est la seule qui s'impose. — Voir aussi dans DBR, 3, p. 149-152, un c. r.

(1) Cf. FEW, III, 588. — Dans MOLINET, éd. DUPIRE, t. III, p. 1097, *flajot* (flûte) serait mieux écrit *flajot*.

très élogieux, par O. JODOGNE ; et, ci-après, n° 106, note. [J. H.]

25. *Le dialecte liégeois au XVII^e siècle* [2^e série]. *Quatre dialogues de paysans* (1631-1636), édités par JEAN HAUST. (Collection « Nos Dialectes », n° 9. Liège, Vaillant-Carmanne, in-8°, 104 p.). — Les trois premières œuvres : *Complainte et Débauche des paysans liégeois sur le ravage-ment des soldats* (1631), *Le Salazar liégeois* (1632), *Entre-jeux de paysans* (1636), avaient fait l'objet d'une édition fort incorrecte dans le *Choix de poésies w.* de B[AILLEUX] et D[EJARDIN] (Liège, 1844). La dernière pièce en date et en mérite, *La Désolation des pauvres paysans liégeois* (1636) était inédite. — Immédiatement postérieurs aux plus anciens documents en wallon liégeois que J. HAUST a édités en 1921, ces quatre poèmes dialogués sont nos premiers textes réellement pourvus de valeur littéraire. Autant que le voisinage des dates, c'est l'identité de leur objet — la guerre et les ravages de l'occupation étrangère — qui les a réunis dans ce livre. L'éditeur a fait ressortir d'heureuse façon le réalisme expressif, la verve, la concision imagée du style et le pathétique de certains cris d'éloquence populaire. L'*Entre-jeux* notamment, avec le monologue vengeur de Wéri Clabâ (p. 63-65), est remarquable presque d'un bout à l'autre. Documents pleins d'intérêt sur l'état de l'opinion à une époque troublée de l'histoire liégeoise, les quatre dialogues renferment en outre maintes indications relatives à la vie du temps : détails précis sur l'habillement (I, v. 106-111 et III, 149-155), la réception du prince-évêque à Roland-goffe vue par un homme du peuple (I, 235 ss.), etc. La langue surtout est particulièrement riche : par les nombreux termes inédits qu'elle recèle (*cotrion*, *flômârd*, *k(i)dam'hiler*, *âqué*, *è drî*, *gräfer*, *si ragroumî*, *ètoû*, etc.), par sa morphologie souvent curieuse (formes en -i du passé simple ; impf.

en -o : *dj' esto* à côté de *dj' esteû*, etc.), par l'archaïsme et l'originalité de sa syntaxe (*qui* explétif dans l'interrogation véhémement : I, v. 181, 184, 209, etc.), elle offrait matière à un commentaire difficile, mais de première importance pour l'étude du wallon au XVII^e s. L'expérience et la maîtrise de l'éditeur se sont révélées, une fois de plus, dans les notes abondantes et sûres qui glosent le texte. Parmi les explications intéressantes, dont la forme discrète dissimulera sans doute la nouveauté, relevons au hasard celles de *boli* p. 17, *d'hèr'* [= flam. *van her*] p. 18, *atchéye* 24, *savêur* à *pârler di* 45, *biscot'* 47, *fowaye* 74, *bènot* 83, etc. — P. 25 (I 118), remplacer *quî*, relatif absolu (= celui qui) par *qui* introduisant une relative déterminative. Le passage doit se comprendre : « il n'est rien de tel qu'un homme qui s'aventure, lorsqu'on [= il] y va avec courage ». Comp. la même tournure, relevée à La Gleize par L. REMACLE : *i n'èst qu' on-ome qui n'a nin sogne* (rien de tel qu'un homme qui n'a pas peur). — Les cinq placards des quatre dialogues sont reproduits en photographie réduite : ils permettent de lire les pièces dans la graphie originale et de contrôler le texte de l'édition, texte établi d'ailleurs avec une prudence et une acribie exemplaires. Ainsi, à tous égards, on estimera, avec J. HERBILLON (c. r. dans DBR, 3, p. 152) que « le travail peut être dit définitif ». — L'éditeur annonce qu'une troisième série de textes du XVII^e s. est sur le métier, comprenant une dizaine de pièces rimées sur les femmes et sur le mariage. [M. P.]

26. JOSEPH CALOZET. *Li crawieûse agasse* (*La pie-grièche*), nouvelle en dial. d'Awenne, suivie de trois contes. Texte établi et annoté par JEAN HAUST, trad. fr. d'EDGARD RENARD (Collection « Nos Dialectes », n^o 10 ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1939 ; in-8^o, 128 p.). — La meilleure œuvre, à notre sens, de l'excellent écrivain ardennais. Après *O payis dès sabotis*, *Li brak'nî* et *Pitit d' mon lès*

ma-tantes (nos 1, 6 et 7 de « Nos Dialectes »), J. C. a su se renouveler et aller au delà de l'évocation mi-poétique, mi-narrative d'une Ardenne patriarcale. Il aborde ici, dans une atmosphère plus âpre, un thème religieux qu'il développe avec une connaissance très sûre de l'âme paysanne. — La traduction est excellente. Les notes de l'éditeur, suggestives comme à l'ordinaire, expliquent les traits les plus remarquables de la langue. [M. P.]

27. Signalons encore quelques textes littéraires :

ARTHUR BALLE. *Poésies*, en dialecte de Cerfontaine. Introduction, traduction et notes de WILLY BAL. (Vie Wallonne, février 1939 ; t. 19, pp. 178-190).

GABRIELLE BERNARD. *Poèmes choisis*, en dialecte de Moustier-sur-Sambre. Introduction, traduction et notes de MAURICE PIRON. (Vie Wallonne, avril 1939 ; t. 19, pp. 236-249 ; errata, p. 291).

[HENRI BRAGARD.] *Tchèttrou*, drame lyrique en 3 actes ; dialecte de Malmedy. (Armonac w. d'Mâm'di, 4^e année, 1939 ; Malmedy, éd. Chantecler).

CONSTANT DEHOUSSE. *À payis dès tchansons* ; dial. de Liège. (Liège, Bovy, 1939 ; in-8°, 87 p.).

JEAN DESSARD. *D'ine cohe so l'aute* ; dial. de Herstal. (Liège, Vaillant-Carmanne, 1939 ; in-8°, 190 p.).

JOSEPH MIGNOLET. *Lès treûs-adjes dèl vèye*. Poèmes choisis ; dial. de Liège. (Liège, 1939 ; in-8°, 180 p.).

Les « Cahiers wallons » (Châtelet, Eug. Gillain), choix de pièces en dialecte de diverses régions ; les nos 23 à 29 ont paru en 1939.

28. *Bulletin de la Société de Littérature wallonne*, t. 66, 1934-1935. (Liège, 1939, in-8°, 190 p.). — Ce *Bulletin*, comme les deux précédents, renferme presque uniquement des œuvres primées aux concours littéraires. — Peu de pages remarquables. Retenus notamment *Lu mureû*,

poème de JEAN WISIMUS et quelques essais du trop fécond ARTHUR XHIGNESSE. Les rapports des jurys occupent une bonne partie du volume ; leurs conclusions sont souvent négatives. On ne se plaindra pas de cette sévérité, qui paraît cent fois méritée ; il est dommage cependant qu'elle ne se soit pas exercée sur les quatorze pages, franchement illisibles, que l'on a imprimées en dinantais (p. 76-89). — P. 104, un rapporteur déclare qu' « aucun dialecte n'admet ces ellipses [lisez : omissions] de sujets : *n' dimeûre nin* pour *dji n' dimeûre nin* ; *a vèyu* pour *il a vèyu* ». Sous cette forme générale, l'affirmation est inexacte ; plusieurs cas sont à envisager : voy. DL, v^o i, 1 (exemples d'omission du pronom dans des tournures familières ainsi que devant v. impers. et, à Verviers, devant les verbes à initiale vocale). — On espère qu'un prochain tome contiendra les travaux philologiques précédemment couronnés, telle la *Toponymie de la commune de Seraing-sur-Meuse* de N. PIRSON (cf. ce Bull., p. 60 ss.). Souhaitons aussi que la SLW ne tarde plus à faire paraître l'importante *Toponymie de la banlieue Nord de Namur* du regretté F. DANHAIVE, dont l'analyse et l'appréciation figurent dans le Bulletin de 1926 (t. 60, p. 263-266). [M. P.]

Histoire littéraire. Critique.

29. FLORI[BERT DEPRETRE], dans *Le Mouchon d'arnias* de La Louvière, 28^e année, esquisse en patois une « Galerie des chansonniers et poètes disparus et qui ont écrit en wallon du Centre », avec publication d'une de leurs œuvres : Adolphe Hoyaux (mars), Léopold Dupuis (avril), Adolphe Caffet (mai), Arthur Audiart (juillet), Arthur Trigaux (août), Charles Malissart (septembre). [E. L.]

30. MAURICE PIRON. *Un nouveau conteur liégeois*. (Vie Wallonne, février 1939 ; t. 19, p. 168-177). — Etude péné-

trante sur l'œuvre originale de MARCEL FABRY, *Li Hache di bronze*, et considérations très justes sur les tendances de la jeune littérature dialectale. [J. H.]

31. MAURICE PIRON. *Le souvenir de Henri Simon*. (Vie Wallonne, avril 1939 ; t. 19, p. 229-235). — H. SIMON s'est éteint à Liège le 11 mars 1939. L'auteur consacre au poète quelques pages émues : il évoque l'homme dans son milieu agreste et résume l'œuvre qui survivra, en raison de son exceptionnelle qualité. — Du même, voir nécrologie de *Henri Simon* dans DBR, 3, 187-189. — Enfin, on lira avec un vif intérêt, les quelques *Textes inédits* de H. SIMON, publiés *in memoriam* et à titre documentaire par M. PIRON, avec introduction et index (Vie Wallonne, nov. 1939 ; t. 20, p. 69-79). [J. H.]

31b. Dans « La Vie Wallonne » (t. 20, p. 128-131), MAURICE PIRON a donné une *Chronique de littérature wallonne* (ouvrages de G. TONDEUR, M. HECQ, L. LAGAUCHE, F. CALLAERT).

32. [LUCIEN MARÉCHAL], *Emile Robin, 1877-1939*. (Edit. du « Guetteur Wallon », Namur, impr. Dave, 1939, in-8°, 55 p.). — Notice biographique et littéraire écrite *con amore*. ROBIN qui fut vice-président des *Rèlis namurwès* laisse, outre une plaquette *Mes sayes en wallon* parue en 1907 sous l'anagramme de NIBOR, un bagage assez important de chansons, de contes en vers et en prose, de satires à tendances sociales. L. MARÉCHAL a eu l'heureuse idée de joindre à son étude un choix d'une trentaine de pages qui fixe pour l'avenir quelques œuvres significatives de cet écrivain mineur. [M. P.]

33. L. M[ARÉCHAL]. Notice nécrologique sur *Paul Moureau, 1887-1939*, littérateur wallon de Jodoigne (Vie Wallonne, déc. 1939 ; t. 20, p. 127-128). — *In memoriam Paul Moureau* (Les Cahiers Wallons, n° 30 ; janvier

février 1940). Extraits des œuvres de ce poète, précédés d'une notice sur « les Lettres wallonnes dans l'Est brabançon ». [J. H.]

34. MAURICE PIRON. *Formation de la langue littéraire des écrivains liégeois*. (Mélanges Haust, p. 289-310). — M. PIRON, qui le premier a entrepris l'étude systématique de la langue écrite par les auteurs liégeois modernes, nous donne l'introduction à son travail, suivie du chapitre consacré aux créations de mots. L'introduction marque nettement le but et les limites des recherches de M. P. : il ne s'agit point de cataloguer des bévues isolées, ni de se prononcer sur la légitimité de telle ou telle forme, mais d'étudier la formation et le développement d'un véritable usage livresque. Les néologismes, classés avec soin, sont datés avec le plus de précision possible ; les citations permettent de juger de la diffusion des termes ; d'après des dépouillements considérables, et qui seront d'ailleurs poursuivis, il apparaît que les cénacles d'auteurs de la fin du siècle dernier ont joué le plus grand rôle. La conclusion montre qu'il s'agit moins de la nécessité de combler des lacunes que du besoin, tout littéraire, de rendre certaines idées avec une valeur stylistique renouvelée ; à preuve, la faveur des dérivés abstraits en *-ance* et en *-isté, -ûlisté*. Ce travail, qui exige autant de persévérance dans la recherche que de finesse dans le jugement, est précieux pour nos études linguistiques et littéraires ; il peut aussi intéresser, comme point de comparaison, ceux qui se préoccupent de la formation des vieilles langues littéraires. — Notons que, d'après le BD, 6, p. 98, on trouve déjà à *hoûte* « à l'abri » (avec *oû* long) dans le dict. manuscrit de DUVIVIER ; — *diskeûhi* est signalé à Stavelot : *duskeûhi* « inquiet » (BSW, 44, p. 504) ; *on si duskeûhiant tâvlé* « un tableau si inquiet » (id., 54, p. 84) ; — pour la valeur plaisante d'une formation « étoilier » (= firmament), voyez BRUNEAU,

Enq., n° 436. La même valeur apparaît, pour Marche-
lez-Ecaussinnes, dans l'exemple donné par A. CARLIER :
il a dès stwales au stwalî, Rôsalî (BSW, 55, p. 407). [E. L.]

Ethnographie. Folklore.

35. Abbé JOSEPH BASTIN. *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne*. (Collection « Nos Dialectes », n° 8, Liège, Vaillant-Carmanne, 260 p., et une carte). — Œuvre importante, où, passant en revue la flore particulièrement riche du pays de Malmédy, l'auteur a rassemblé tout ce qui touche, de près ou de loin, au règne végétal. Pour chaque plante, il nous dit, en même temps que les noms qu'elle porte, la place qu'elle a tenue et qu'elle tient encore dans la vie locale, tant d'après les documents anciens que d'après les témoignages recueillis dans la tradition orale. Il note les croyances qui s'y attachent, le rôle qui lui est assigné dans la médecine humaine ou vétérinaire, dans des dictons météorologiques ou dans des recettes diverses. Les noms des plantes, de leurs parties, de leurs groupements, des opérations et des objets auxquels elles sont liées, sont étudiés en détail : sémantique, phrases d'exemples, proverbes, « spots », rimailles, plaisanteries, devinettes ; et aussi des notes toponymiques et historiques. L'auteur nous donne ainsi des renseignements précieux sur d'anciennes industries, ou sur des activités qui s'en vont, comme l'écorçage des chênes, le travail du lin et du chanvre (voir index VII). Des usages d'hier et d'autrefois sont évoqués et décrits : travaux des champs, des bois, de la fagne, réjouissances folkloriques, pratiques traditionnelles (l'index VI ne donne qu'une faible idée des richesses du volume ; ajoutez-y qu'il est question du flottage des bois p. 29, du jeu de crosse p. 32, de la pendaison des criminels et

du licou des vaches p. 46, de la dîme p. 92, de l'écobuage p. 97, de la tourbe p. 199-205, etc., etc.). On aura, pour la vie rurale, souvent l'occasion d'établir d'instructives comparaisons avec *Le Parler de La Gleize* de L. REMACLE, qui décrit une commune voisine.

Le folkloriste, pour qui l'auteur a recensé, dans le copieux index V, les recettes médicales et autres, trouvera encore quelques légendes éparées dans le volume ; celles du chêne p. 35, du coudrier p. 62, du sureau à grappes p. 65, du prunellier p. 67, de la persicaire p. 175. De plus, l'ethnologue appréciera les notes sur d'anciens mets rustiques : p. 54, le *râve* ou tarte aux pommes cuites entre deux couches de pâte [id. à Beaumont-Francheville (Stavelot)] ; p. 95, les préparations à la farine d'avoine ; p. 96, le *stroufâr*, ragoût sauvage de farine crue d'avoine et de lait caillé ; p. 106, le *coumakè* et le *rârrouhè* [*ranrouhè* à Beaumont], ratatouilles à base de pommes de terre et de farine d'avoine ; p. 117, la choucroute aux navets ; etc.

Pour nous en tenir au nom des plantes, le linguiste y apprendra beaucoup. Il verra comment s'expliquent des dénominations dues à une caractéristique de la plante : p. 173 *boh'té* ou *canibôsté* (étui) pour la prêle, p. 224 *main do bon Djû èt pîd do didle* pour l'orchis, etc. ; voy. aussi p. 225 *yèbe du fièr* pour la centaurée « dont la tige, très dure, est redoutée des faucheurs » [cf. *makète du fièr* à Jalhay]. D'autres appellations proviennent de l'époque de la floraison : ainsi, p. 135 les noms variés de la luzule du printemps, p. 170 le pas-d'âne ou *fleur du saint Djôsèf*, p. 224 l'orchis ou *clé d' saint Pîre*. Cela rejoint d'ailleurs l'étude des médications : car « il y a des simples qui portent sur elles la marque de la maladie qu'elles guérissent » [cité p. 176, à propos de la scrophulaire noueuse (*rècène du brokes*), de l'orpin pourpre et de la ficaire qui guérissent les hémorroïdes, *lès brokes* : « ces trois plantes ont des

racines qui ressemblent aux *brokes* »]. D'autre part, « contre la maladie d'un saint, il faut toujours servir la fleur qui porte son nom » (p. 174-175) : ainsi st Éloi protégeant les maréchaux ferrants, l'*yèbe du saint-z-Élôy*, la renouée persicaire, guérira le crapaud des chevaux, *mâ d' saint-z-Élôy*, tandis que, sous le nom d'*yèbe du saint-z-Antône* (st Antoine l'ermite, patron des éleveurs de cochons), la même plante combattra le rouget des porcs, *maladihe du saint-z-Antône*. On entrevoit toutes les interférences possibles.

Beaucoup de plantes tirent évidemment leur nom de leur emploi comme remède pour telle ou telle maladie : ainsi l'hellébore, *fleur du rénètes*, guérissant les *rênètes*, le muguet des enfants (p. 165). Le nom peut dériver aussi d'un usage auquel on les a associées : notons p. 154 l'armoise vulgaire appelée *bôré* (faisceau) ou *twètche* (torche), parce qu'elle entre en premier lieu dans la composition de la gerbe bénite à l'Assomption, le *bèni bôré*, la *bènie twètche* ; p. 217 le narcisse devenu *Diè-so-l'âne* (Dieu-sur-l'âne) à cause de sa présence sur l'autel le dimanche des Rameaux. — L'auteur rapproche souvent des appellations parallèles, soit en français populaire, soit en allemand et en néerlandais : par ex., p. 71, l'aristoloché, w. *pipe d'Alemand*, flam. *Duitsche pijp* ; p. 162, l'alchimille, w. *cotrê d' tîhe*, fr. *mantelet de dame*, all. *Frauenmantel*. Semblables comparaisons lui ont permis d'expliquer les noms ardennais de la patience et du galéopsis, *pâdrome*, *-one* et *dânote* (p. 170 et 189 ; cf. BTop., XIII, p. 180). Il écrit p. 169 : « La dénomination [du millepertuis] *djènète* vient de la couleur jaune de l'inflorescence, peut-être sous l'influence des termes germaniques : *Johanniskraut* (all.) et *Sint-Janskruid* (fl.). On dit du reste aussi en français : Herbe de Saint-Jean. Le millepertuis est en fleur vers la Saint-Jean-Baptiste, à la fin de juin. » On peut tenir l'étymologie « Jeannette (= petite fleur de la St-Jean) »

pour assurée : en effet, si Jalhay emploie également le terme *djènète*, à Solwaster [Sart-lez-Spa], on dit *lu dj'hènète*, *one djuhènète*. (A ajouter BTop., XIII, p. 173, aux diminutifs du type *linot*.)

On comprendra que seul pouvait mener à bien pareille étude un chercheur n'ignorant rien de son pays et possédant à merveille son patois, doublé d'un botaniste qui, connaissant toutes les espèces et variétés de la flore locale, était à même d'identifier sans hésiter tant de plantes dont les noms sont si divers et parfois interchangeableables, et les propriétés souvent variables suivant les lieux et les familles.

Voici un choix de notes de lecture : p. 38. Supprimer « *hèsse* à Jalhay ». Le hêtre s'y appelle *shaw* ; — p. 49 *fénion* « *aiguille d'épicéa* » ; à Jalhay, *fēgnon*, Solwaster *fēgnon* « *brins d'herbe séchés* », dimin. de *fēne* (Jalhay), etc. « *feuille des graminées* » (DL *finne* 2 ; cf. BD, 18, p. 16) ; — p. 63. Les noms du trochet de noisette sont curieux. Pour *borsçlée* à Faymonville, cf. à Malmedy (VILLERS) *borsulée* « *faisceau ; ~ d' clés, trousseau de clefs* », Stavelot *børsulée* « *brassée (d'herbes, etc.)* ». On a expliqué, BTop., VIII, p. 450, *boh'té* (donné ici pour Ligneuville) comme altéré de **bos'té* (petite bosse). L'influence du syn. *bohée* (Steinbach, Longfaye), litt^t touffe, est d'ailleurs possible. Il y a enfin *bo* (Faymonville) « *trochet de 3 noisettes ou plus* ». P. 98, on trouve *bo* = « *faisceau de 4 gerbes dressées* » et, *ibid.*, « *chevalet bombé sur lequel on frappe les gerbes* ». Il s'agit sans doute chaque fois d'emplois figurés de *bo* « *bouc* » (cf. FEW, I, 590) ; — p. 49. *brâher*, en parlant de cônes de sapin, et, p. 89, d'épis, « *être rôti au soleil* ». Voyez le sens premier p. 103 : *brâhî, -er* « *préparer le brais* » ; — p. 64. *stombe*. Voir un troisième emploi du mot, p. 147 ; — p. 74, *coûtélîre, côtelîre* « *cosse de genêt* ». Il semble qu'on puisse, avec REMACLE, *o. c.*, p. 114, le dériver de *coûté* « *couteau* », quoique le passage de *ou* à *ô* (cf. BSW, 51,

p. 365, note) ne s'observe ni dans *coûté*, ni dans *coûte* (coutre); SCIUS a *côtelore* « coutelure, défaut du cuir entamé par le couteau »; — p. 89 *èfus'* « fermenté » (en parlant de la farine), déjà dans VILLERS « moisi », avec la même expression *on gout d'èfus'*; comp. le liég. *èfister* « se corrompre, moisir (farine, pain) », à rapprocher de l'anc. liég. *enfusté* « qui a le goût de la futaille » (DL), plutôt que de l'all. *fisten* (FEW, III, 582); — p. 111. Il est intéressant de noter que la croyance du Vendredi Saint, bon pour les semailles (DL *divêre* 1) existe là même où vendredi aboutit à *d'vêre* et où récoltes se dit *d'vâr*. Pareillement la croyance existe à Jalhay où Vendredi Saint = *lu djoûr bô d'vêre* et récolte = *d(u)vêr*. A Solwaster, la croyance a altéré **bôn d'vêre*, qui serait conforme à la phonétique locale, en *bôn d'vêr(e)*; — p. 131 *dupôy lu guère ô lève lu foûre so crosse* « depuis la guerre [de 1914-18] on lève le foin sur béquille ». Il s'agit des chevalets appelés ailleurs *gade* (cf. ci-dessous, n° 124); — p. 137 *boulâr-règon, boulâr-r'gon*, etc. Noms curieux du roseau comparé au *r'gon* (seigle). Peut-on penser à *boulâr*, qui signifie « gourmand » à Jalhay? — p. 139. La confusion du chanvre mâle et femelle est générale, en domaine français comme en germanique; voir FEW, III, 448-9, *femella*; — pour *massé*, cf. REMACLE, *ibid.*, p. 130; — p. 141. Ajouter le t. de tannerie *rôter* « dresser un échafaudage de cuirs pour les sécher au soleil (une *rôte*) », que VILLERS cite à côté de *rôti* « se racornir »; — p. 141-2 (et p. 207, n.). Noter que *scanfâr* = propr^t échafaud (DL); — p. 155. Pour cueillir la camomille, « on devrait se déchausser ou s'agenouiller »; comp. p. 156, pour la guimauve ou la mauve, il faudrait la couper avec des ciseaux d'or; pour le millefeuille, p. 168, avec des ciseaux d'argent. Nous avons ici l'écho d'anciens rites de cueillette; voir A. DELATTE, *Herbarius* (cf. BTop., XIII, p. 228); — p. 157 *calmus'* « acore ». De

l'all. *Kalmus* ; — p. 164, *bâze* « germandrée ». Voy. REMACLE, *ibid.*, p. 154, pour une hypothèse étymologique, et aussi pour l'explication du syn. *yèbe du sârteûr* ; — p. 167, *frumion* « grande mauve » (même mot : *frémion* « guimauve », p. 156) ; cf. FEW, III, 718 (on y donne pour Malmedy *froumadje* « mauve », inconnu à BASTIN) ; — p. 173 et 178, *ô freûd so l'éwe*, comp. p. 188 *quand qu'ô-z-èst pris po l'éwe*. Sans explication. Renseignement pris auprès de témoins de l'auteur, il s'agit de troubles des voies urinaires, causés principalement par des refroidissements ; cf. BSW, 40, 323 : *èsse pris so lès-éwes* (avoir une rétention d'urine), *on docteur so l'éwe* (médecin qui pose son diagnostic en examinant l'urine) ; — p. 184. Pour les noms du colchique d'automne, cf. BD, 14, p. 133-4, ainsi que DL v° *sîz'rèsse* ; — p. 189-190, *râle* « grateron » ; comp. franç. *rièble* et voy. *Enq. du Musée*, 2, p. 17 ; — p. 221. Pour *rodje fève* « fraise » et « fraisier », cf. BTop., VIII, p. 467 ; — p. 228 *tchètou* « linaigrette ». Même nom pour cette jolie fleur de la fagne à La Gleize (BD, 18, p. 109). A Solwaster *tchitoûle*, f., altéré en *tchitchoûle* à Jalhay. Diminutif en -e o l u, -a, de *tchèt*, -e (chat, -te), l'i des derniers villages provenant de è protonique quand la tonique est ou.

L'ouvrage est une mine de documents où l'on trouvera longtemps encore des sujets de recherche. Parmi les noms de plantes dont l'explication reste obscure, citons (p. 48) *âze* « érable » ; (p. 123) *mans'roule*, etc. « arroche » ; (p. 174 et 219) *mousse* « renouée bistorte » ; (p. 191) *tâtrèye*, -ie, -ée « rhinante » (de même *tâtrèye* La Gleize, *tâtrèye* Jalhay) ; (p. 198) *tchâmassé*, *tchâmousière* (*tchâmassière* La Gleize), *tchèvreû-mossé* (id. à Beaumont-Francheville ; *tchèvrou-mossé* à Lôdomez [Stavelot] et Wanne) « polytric », appelé à Jalhay et Solwaster la *mouss'lîre* ou le *rodje mossé*, syn. *tchâr du dj'vô* « chair de cheval » à Jalhay (dénomination due à sa couleur rouge) ; (p. 228) *rèton* « jonc rude » (ou

carex, laïche), id. à Jalhay et Solwaster ; (ibid.) *séron* « nard raide » à Sourbrodt. Et on pourrait citer bien d'autres termes encore, par exemple les noms de préparations culinaires repris plus haut.

Terminons en faisant nôtre le jugement de F. KRÜGER (*Volkstum u. Kultur der Romanen*, 12, p. 312-3) sur ce livre qui, écrit-il, « témoigne d'une maîtrise égale dans les domaines du langage et du folklore. L'auteur, par l'image qu'il nous retrace des mœurs de sa patrie, nous procure une grande joie. Les études romanes tirent de son œuvre un riche profit pour sa méthode et pour ses résultats positifs ». [E. L.]

36. ROBERT BOXUS. *La flore médicale wallonne* (Huy, Degrâce, 1939 ; in-8°, 179 p. à 2 col.). — C'est le pendant de la faune namuroise, signalée ici l'an dernier (BTop., XIII, 249) et notre conclusion sera la même : le philologue a peu de chose à tirer de ce travail ; il ne pourra s'y référer qu'avec circonspection. L'auteur ne cite pas les témoins interrogés (par correspondance sans doute). Sa nomenclature (1487 nos !) est d'une richesse factice : 13. *amèrale*, 15. *am'rale* ; 32. *aurnia*, 667. *ôrnia* ; 241. *daurnale*, 296. *dôrnale* ; 514. *linwe d'agnia*, 517. *linwe di* (!) *agnia* ; 503. *léd'djon*, 506. *lêrdjon* ; etc. Pour toutes les plantes, il a des noms, dont certains n'inspirent aucune confiance ; mais on ne peut vérifier, car l'auteur évite toute localisation. Exemples de termes suspects : 378. *fôtia* hêtre ; 382. *frè* (385 *fré*) frêne ; 389. *froujon* mauve sauvage [lire nam. *frum'jon*] ; 403. *garièteche* chêne rouvre ; 406. *garvane* pois chiche ; 436. *grawouzèle* coquelicot ; 709. *ôvale* liseron [on dit *vôvale*, *vôvale* en namurois] ; 1252. *verzon* moutarde des champs [cf. LOBET *verzou*, à Verviers ; GRANDG., 464] ; etc. — A la fin, p. 179, une « Bibliographie » par trop sommaire ; on y trouve : « J. G. Dictionnaire médicinal », et « X, Histoire et usages des médicaments »,

sans autre indication sur ces ouvrages confidentiels, d'où l'auteur paraît avoir tiré les notices sur l'emploi des plantes en médecine. Ces notices sont d'une abondance et d'une précision surprenantes ; elles constituent l'élément le plus curieux de l'ouvrage. J'imagine que le mystérieux X. était un herboriste du XVIII^e siècle qui usait d'une prose sui generis : « 105. la décoction provoque les gonorrhées retenues ; 115. [plante] diurétique, émménagogue et lithontriptique ; 123. huile empyrameutique ; 134. la semence... est employée contre la phtisie, la pleurésie, l'asthme, les gonorrhées et l'acrimonie des urines ; 160. on attribuait à la bulbe... ; 180. les affections hupétiques... la suppression des gonorrhées ; 195. elle est utile dans la peste, les maladies venimeuses, l'obstruction des gonorrhées, la palpitation du cœur, la lithothymie et l'hydropisie... ; 197. elle nettoie les conduites urinaires ; 218. sa racine teint les os en rouge ; 221. les feuilles excitent les gonorrhées ; 278. les douleurs de tête et les verrures ; 327. elle pousse les urines et les gonorrhées ; 342. plante dont les femmes s'abstiendront à l'époque des gonorrhées ; 352. les feuilles sont douées de propriétés nartico-âcres ; 359. les pétales sont bachiques [lire béchiques?], calmantes... », etc. — Au demeurant, la lecture de ce médicinaire archaïque est rafraîchissante, diaphorétique, alexitère et désopilante. L'éditeur enregistre le tout sans la moindre annotation. [J. H.]

37. R. HANON DE LOUVET. *La Léproserie de Jodoigne et le Jeu de la Souille (Boule)*. (Annales de la Soc. Arch. et Folkl. de Nivelles, p. 251-312). — L'abbé H. DE L., qui s'est voué à l'étude du passé de sa ville d'adoption, nous donne un chapitre de l'« Histoire de Jodoigne » qu'il prépare. Après lecture de cette monographie, fondée sur le dépouillement consciencieux des archives, on ne peut que féliciter l'auteur et l'encourager dans cette voie. Il

sait choisir les textes qui éclairent son exposé ; il sait aussi les expliquer par des gloses et des notes succinctes, où, à l'occasion, il invoque utilement le dialecte jodoignois d'aujourd'hui. C'est de l'excellente histoire locale. — Notes de lecture : p. 10 [du tiré à part], *ahanière*, = actuel *ayenère*, cf. BD, 7, p. 118 ; — 20. *glesier* « sacristain » (XV^e s.) est intéressant, cf. FEW, 3, v^o *ecclesia* : anc. pic. *glisar* « homme d'église », *gliseur* « marguillier » ; — 22. sur la pratique des adjudications au dernier feu, voir Enq. du Musée, 2, p. 180 ; — 23. *rîler* « curer (les cours d'eau) » se dit encore près de Jodoigne (à Sainte-Marie-Geest et Zetrud-Lumay) ; — 33. *molvat* « ancienne mesure pour les grains ». A Nethen et à Dion-le-Val, J. HAUST a relevé *mölvä* = 12 1/2 k. — *dyoust* : anc. franç. *dioes* = dies Jovis (jeudi) ; — 39, n. 112. Lire à *pîs tot d'tchaus* (altéré de *tot d'chaus* ; voir BTop., X, p. 402) ; — 42. Pour l'étymologie de *souille*, verbe *souiller*, voyez infra, n^o 128. [E. L.]

38. EDOUARD PONCELET. *Notes de folklore matrimonial au pays de Liège*. (AHL, t. II, n^o 2 ; 1939 ; p. 161-169). — Le savant archiviste commente d'anciens documents relatifs à la célébration du mariage : chevauchée de la mariée (Montegnée, 1598), rite où l'on reconnaît un simulacre d'enlèvement ; droit de « cultage », « couletage », c'est-à-dire impôt dû à un seigneur pour le formariage d'un de ses sujets et, par extension (Spa, 1621), redevance — en fait une rasade — exigée par la jeunesse locale lorsqu'un de ses membres se mariait hors du village. L'interprétation ingénieuse que M. P. donne de la terminologie des droits seigneuriaux tels le *couletage* (courtage), le *cuisseage* (droit sur la cuisson du pain au four banal), le *gambage* (redevance sur les brassins, de *camba*, brasserie) exclut-elle l'hypothèse d'un « jus primae noctis » à l'origine de ces expressions ? [M. P.]

39. FÉLIX ROUSSEAU. *Fausse étymologies, créatrices de légendes*. (Mélanges J. Haust, p. 355-373). — Il s'agit des étymologies du type *Presles* < lat. *proelium*, qui servent d'appui à des faits pseudo-historiques : ainsi, dans ce cas, la localisation à Presles du combat sur la Sambre, entre César et les Nerviens. Pour se convaincre de la faveur persistante de ces exercices d'imagination, il suffira de rappeler la légende du *Francorum campus* provoquée, en plein XIX^e s., par le n. de l. *Francorchamps*. — L'auteur étudie comment s'est formé, dès le XIII^e s., un véritable roman « ad usum Leodiensium » de la vie de saint Materne (IV^e s.), sur lequel on ne savait presque rien. L'explication ingénieuse des toponymes *Dinant* = *Deo Nant* ou *Nam* (souvenir du dieu païen Nam !); *Namur*, « *Namucum* » = *Nam mutum* (*Nam* rendu muet par le saint !); *Ciney*, « *Cinnei* » = Cinq nés (vestige d'un miracle !), etc. fournit aux clercs les autres éléments d'une biographie aussi édifiante que fantaisiste et permet, par surcroît, de doter d'une origine chrétienne plusieurs localités mosanes. Au XVII^e s., le pieux récit tomba dans le domaine public : d'où, naissance de légendes populaires, localisées à Namur, Velaine, Namèche et Ciney. — Cette étude, où M. R. a mis au point son travail antérieur : *La légende de saint Materne et du dieu Nam à Namur* (Annales de la Soc. Arch. de Namur, 1922), est un modèle d'érudition précise et vivante. Elle jette une pleine lumière sur la genèse et le processus habituel des phénomènes du folklore hagiographique. [M. P.]

40. GEORGÉ LAPORT. *De l'utilité des monographies locales en folklore et de la méthode qui s'impose dans ce genre*. Rapport présenté au 21^e Congrès de Linguist., de Litt., d'Art et de Folkl. wallons, 1939 (Liège, p. 53-58). — Une énumération-programme, fort peu poussée, précédée de

généralités sur les transformations de la vie à la campagne.
[M. P.]

41. RODOLPHE DE WARSAGE. *Comment se crée un culte populaire*. Rapport présenté au même congrès (ibid., p. 61-64). — L'auteur parle brièvement de sainte *Fiv'linne*, saint *Mâcrawe*, saint Gilles *l'èwaré* et *li pâhâle*, saint *Souweâr*, sainte *Gote*, sainte *Rwès mêl*, sainte *Matrice*, N.-D. aux rats, saint *Orémus'*, saint Julien-le-pauvre. Ces noms, pour la plupart inventés ou déformés par le peuple, ont fréquemment donné naissance à un culte spécial (l'auteur semble attaché à l'opinion contraire : le culte aurait entraîné la dénomination, ce qui est hors de doute dans certains cas, tel celui de sainte *Fiv'linne* cité ici ; de même *saint-z-Oyî-tot* à Solières [H 38], etc.). La documentation n'est pas à l'abri de tout reproche. Ainsi, p. 63, saint *Rwès mêl* a sa chapelle à Petit-Rechain, non à Dison ; en revanche, à Dison, en l'église de Mont, existe une sainte *Wès mêle* ou *Rwès mêle*, également honorée à Liège, autrefois, par les femmes désirant avorter. Pour expliquer ce culte bizarre, il est inutile d'envisager l'hypothèse d'un transfert à *st^e W.* des « propriétés » de sainte Brigitte dont la statue aurait été voisine de la sienne dans la chapelle des Degrés Saint-Pierre à Liège. L'origine est sans doute à chercher dans l'interprétation populaire d'un nom (de saint?) déformé en (*r*)*wès mêl* = « (*r*)ôte-le-moi », d'après le liég. (*ri*)*wèster*. Voy. DL, 571-572. [M. P.]

42. JULES VANDEREUSE. *Les « Pasquîyes » dans l'Entre-Sambre-et-Meuse* (Couillet, 1939, in-8°, 63 p.). — La *pasquille* sambro-mosane est un récit satirique en vers français ou patois, rédigé à l'occasion du carnaval, en vue de livrer à la risée publique les fredaines de la jeunesse locale. L'origine de cette intéressante coutume est obscure : la tradition orale qui l'atteste ne remonte pas au delà

du XIX^e siècle et les documents écrits n'en ont pas gardé le souvenir. Ses manifestations diverses, en revanche, nous sont à présent connues dans tous leurs détails grâce à l'enquête approfondie faite par l'auteur à Montigny-le-Tilleul, Jamioulx, Landelies, Ham-sur-Heure, Mariembourg, Vierves et Cerfontaine (1). La partie descriptive de ce travail, illustrée de textes modernes, choisis parmi les moins grivois de ces « chroniques scandaleuses », est précédée d'un exposé, trop peu systématique pour être concluant, sur le sens du w. *pasquîye* (-*eye* ou -*éye* en liég.) ; elle est suivie d'une comparaison avec des divertissements analogues : *roles* de Malmedy, etc. A un autre égard, il eût fallu rappeler le *Tribunal des Grenadiers* à Beauraing, et le tribunal burlesque qui termine la *r'fonte dès vîs bounames* et *dès vîlès fêmes* lors du carnaval de Nessonvaux, etc. : en même temps qu'une critique malicieuse des accrocs à la morale et aux convenances (p. 53), nous voyons, en effet, à l'origine des *pasquîyes* comme de ces tribunaux satiriques, une façon populaire de parodier l'appareil et l'action de la justice ; cf. du reste certains détails du « cérémonial » de la *pasquîye*, signalés p. 14, 20, 21, 42. — Sur l'ouvrage, on lira un c. r. de WILLY BAL (DBR, III, 155-158), qui rectifie notamment, en plusieurs points, les textes wallons transcrits par l'auteur. [M. P.]

43. *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*. Bulletin-Questionnaire. Tome IV, 13^e-16^e années. N^o 37, janvier 1936-juin 1939. (Liège, 32 p. in-8^o). — Après une interruption de trois ans, cet excellent organe vient de paraître. Le premier fascicule est consacré à la mémoire du Directeur-fondateur J. M. REMOUCHAMPS et d'HENRI SIMON. On y trouve également des appréciations très élo-

(1) A Cerfontaine, la satire est en prose et porte le nom de « criée ».

gieuses émises sur le Musée et ses enquêtes par des personnalités scientifiques européennes. [J. H.]

44. « Le Folklore brabançon » (Bruxelles 1939) a donné les n^{os} 105-112, où l'on trouve, comme d'habitude, des « Menus Faits », des « Questions et Réponses » et une bibliographie. Parmi les articles intéressants, citons : FRENAY-CID, *Les stèles en ardoise sculptée dans les cimetières ardennais* (n^o 107) ; et dans les n^{os} 111-112 : ALBERT MARINUS, Noël ; — A. COPPE et A. HANET, *Notes folkloriques de Grand-Rosière-Hottomont*, avec, p. 241-250, des notes sur le dialecte local comparé à celui d'Orbais. P. 243, *ranche* « tubercule (!) de pomme de terre » ; lire « fane ». [J. H.]

45. P. GAZON. *Le Bethléem verviétois*. (Vie Wallonne, déc. 1939 ; t. 20, p. 121-126). — Notes qui complètent la solide étude de J. FELLER, consacrée à ce théâtre de marionnettes (cf. BTop., VI, 262). [J. H.]

46. EM. DETAILLE. *Une industrie disparue. L'extraction du minerai de fer à Géromont, Comblain-au-Pont*. (Extrait du Bull. des Chercheurs de la Wallonie, t. 13, p. 69-79 ; Seraing, 1939). — L'auteur décrit et reconstitue avec précision, d'après les souvenirs de vieux habitants, une petite industrie locale, qui se pratiquait encore il y a près d'un siècle. Les termes techniques wallons ne nous apportent rien d'inédit, si ce n'est les *djètis'*, déblais que les *beur'tis* (mineurs) tiraient du *beur* ; *sèrènes* (sabots des laveurs) « ainsi appelés prob^t à cause de leur forme analogue à celle des anciennes barattes ». [J. H.]

47. GÉRARD COTTON. *Val Fresnoy, village wallon*. (Bruxelles, coll. Roitelet, 1939 ; in-12, 96 p.). — Evocation très vivante d'un village situé au nord du Hainaut (Frasnes-lez-Buissenal) : ses mœurs, ses vieux usages, ses types originaux et aussi — mais trop peu à notre gré — son langage (p. 50-55). [J. H.]

48. PAUL HEUPGEN. *Escrosorcellerie. Un procès devant le tribunal des Echevins de Mons en 1659.* (Mons, 1939 ; in-8°, 13 p.).

49. PAUL HEUPGEN. *Le supplice du feu* (Gembloux, J. Duculot, 1939 ; in-8°, 9 p.). — Des textes d'archives montoises des XV^e-XVII^e siècles suggèrent à l'auteur l'opinion que le condamné était brûlé *dans* et non *sur* le bûcher. Sa démonstration paraît convaincante. [J. H.]

50. ANTOINE GOSSELIN et JEAN ROLLAND. *Stambruges... Un peu du passé.* Premier volume. (Chièvres, 1939 ; 214 p. in-8°). — Ce bel ouvrage, dont le principal auteur A. GOSSELIN vient de disparaître, pourrait s'intituler « Beaucoup du passé », car il contient diverses matières, que nous signalons aux nos 14, 76 et 87. Une Introduction, de LOUIS HAUBOURDIN, étudie la préhistoire et les premiers temps historiques de Stambruges (avec 4 planches). Au centre du volume, le chap. III, *Les Légendes* (p. 87-136), intéresse le folklore et la dialectologie. Les *fautes* (fables) que l'on contait jadis aux « *écyènes* » [lire *ékyènes*, anc. fr. *escrienes*, veillées], ont été pieusement recueillies et transcrites dans un savoureux patois, avec le nom des témoins qui les ont dictées, la date de l'enquête (qui remonte parfois à plus d'un demi-siècle), enfin avec un luxe de détails qui fait de ce chapitre un modèle du genre. Les légendes sont classées en : *morales* (4 textes), *religieuses* (7), *merveilleuses* (10), *basées sur un fait réel* (8). Chacune est suivie d'un commentaire explicatif et d'une traduction. On ne trouve à critiquer que cette traduction, trop élégante et trop libre, qui ne rend pas la saveur du patois et qui laisse inexplicables des termes intéressants. Exemples : (p. 91) *in ravaudeû d'permission* « un maraudeur » ; *ch'est d' l'astronomie al mahoum'rie des géés* « c'est de l'astronomie populaire » ; — (p. 100) *i s'éccœurt come in vèrdron* « il dispa-

raît » ; — (p. 109) *ç' s'rôt a vo m'tite ètrine* « ils arriveraient ainsi à leur but » ; — (p. 117) *el chorchon èst d'vée l' jeu* « le sorcier est dans le jeu [de cartes ; quand on a de la déveine]. Je n'ai relevé *chorchon* qu'à Wiers, où il signifie « sortilège » et non « sorcier » ; comp. anc. fr. *sorceron*. [J. H.]

Pédagogie régionaliste.

51. LÉON-E. HALKIN. *La Wallonie devant l'histoire*. (La Cité Chrétienne, 20 mai 1939, et à part, Bruxelles, in-8°, 20 p.). — Les thèmes essentiels de cet article sont repris et développés dans *L'enseignement de l'histoire nationale en Wallonie* (Bull. de l'Assoc. des Amis de l'Univ. de Liège, XI, p. 129-145, octobre 1939). — L'auteur, qui préfère l'histoire sincère à l'histoire officielle, examine, dans un esprit de critique objective et nuancée, la notion de *Wallonie*. A l'aide d'un exemple concret — celui du Hainaut — il montre ensuite comment envisager un enseignement de l'histoire en Wallonie qui trouverait sa justification « dans la réalité du passé » plutôt qu'un enseignement de l'histoire de Wallonie fondé sur l'illusion d' « une communauté wallonne historique agissant comme telle à travers le moyen âge et l'époque moderne ». — Etude importante, courageuse et riche en aperçus originaux. Elle soulève plusieurs problèmes à propos desquels l'auteur rassemble de précieuses références. Nos recherches nous permettent d'apporter quelques glanes à ces notes abondantes. — Sur l'usage ancien de *wallon* appliqué à la langue gallo-romane (dialectale?) du nord, mentionner un autre témoignage de la *Chronique de Saint-Trond*, éd. C. DE BORMAN, I, p. 122 (des enfants que devait instruire Rod. de Moustier-sur-Sambre, vers 1100, on dit que « neque Latine, neque, ut ita dicam, Gualonice [poterant] eum

intelligere »). Voir ensuite : la revue *Wallonia*, 17, p. 66 (textes hennuyers de 1540 et 1586) ; E. PASQUIER, *Recherches de la France*, l. VIII, c. 1 (« Aux païs bas, ils se disent parler le Walon et que nous [François] parlons le Roman ») (1) ; DU CANGE, v^o *wallus* (pour la valeur de *Wallon* opposée à *Flamand* au XIV^e s.). Il serait curieux, en groupant le plus d'exemples possible, de retracer la mouvante histoire sémantique (2) de *wallon*, depuis le haut moyen âge jusqu'au moment où, *Wallonie* étant créé (1858), il a fini par devenir dans l'usage moderne son corrélatif et par désigner, à côté d'une variété dialectale bien déterminée, le dialecte et la population des provinces *belges* du domaine *roman*. — M. H. consacre une note aux dérivés de *wallon*, en particulier à *walloniste* qu'il juge une « expression assez malheureuse, parce que *wallonisme*, plus ancien, a un sens tout autre et péjoratif ». Condamnera-t-on cependant *germaniste* à cause des *germanismes* représentables dans une phrase française?... En réalité, *wallonisme* n'est péjoratif que par rapport à la syntaxe normative du français. Un *wallonisme* est un tour propre au wallon ; il ne devient une faute que transposé dans une

(1) J. FELLER, dans son étude fondamentale *Sur le sens du mot « Wallon »* (*La Vie Wallonne*, I, p. 54) cite, de son côté, un autre passage des *Recherches*...

(2) Ainsi, en 1847, le baron DE CRASSIER (1772-1851) connaît encore « une distinction qui se perd : celle du *Liégeois* et du *Wallon* » que M. HALKIN signalé par ailleurs comme un curieux problème de terminologie historique. « On n'entendait par *Wallon*, continue le vieil auteur, que ceux des comtés du Hainaut et de Namur, dont l'idiome diffère tellement de l'idiome liégeois qu'il serait impossible de leur appliquer une même orthographe. Non seulement la prononciation est différente, mais les mots ne sont pas les mêmes [*sic*]. C'est donc à tort, ce me semble, que les auteurs liégeois sont aujourd'hui désignés comme auteurs wallons ». *Commentaire* (Liège, 1847, p. 17, n. 1) faisant suite aux *Recherches et Dissertations sur l'Histoire de la Principauté de Liège* (Liège, Dessain, 1845). Sans intérêt pour le linguiste, ces propos apportent à l'historien un témoignage digne d'attention.

langue étrangère (1). *Walloniste*, dont M. H. cite un emploi récent, remonte aux philologues de la SLW qui avaient formé *Wallonie* (J. M. REMOUCHAMPS, *Carte systématique de la Wallonie*, p. 9, n. 3). — M. H., p. 130, s'étonne à bon droit de ce propos de M. VALKHOFF : le dialecte *liégeois* « dans les grandes lignes est l'expression linguistique de l'ancienne *principauté* de Liège » (*Vade-mecum*, p. 13). M. V. eût mieux fait d'insister sur la concordance entre l'aire du *wallon* et l'ancien *diocèse* de Liège, la partie romane, s'entend (cf. F. ROUSSEAU, *La Meuse et le pays mosan en Belgique*, p. 164 et carte, Namur, 1930). — Au sujet des rapports entre Flamands et Wallons et des querelles de race dans le passé, renvoyer (p. 140, n. 1) aux vers 45 et ss. de la *Pasquéye* sur W. d'Audace (1720), élu général de l'ordre des Croisières (BD, 4, p. 110 et aussi 107). Sur la même question, M. H. relève, d'autre part, l'opinion erronée de certains historiens. On y joindra un contresens de M. WILMOTTE (*Revue Wallonne*, I, p. 7-8, Liège, 1906) dans l'interprétation de l'*Entre-jeux de Paysans* (1636) : le contexte défend de voir dans le v. 257 : *Hoûtez, boli ! c'è-st-on d' nos djins*, une profession de solidarité franco-wallonne contre les « oppresseurs de race germanique ». — Sur l'expansion wallonne, citer également : *Wallonia*, 16, p. 369 ; 17, p. 130-132, 207 ; 18, p. 172 ; 19, p. 228 et 235 ; 20, p. 151 ; F. ROUSSEAU, *La Meuse et le pays mosan...*, p. 151 et ss. [M. P.]

52. MAURICE PIRON. *Le Problème culturel wallon*. (La Cité Chrétienne, 20 mai 1939, p. 440-449 ; et à part, in-8°, 40 p.). — Aperçu destiné au grand public. On y trouvera

(1) *Wallonisme* ne se rencontre guère pour désigner l'ensemble des connaissances se rapportant au wallon. Nous n'en avons relevé qu'un exemple : « Propagandiste de quoi? De tout : du wallonisme, de la science, de la philanthropie... », *Le Petit-Bleu*, du 23 mai 1897, dans un article anonyme sur J. Delaite, « *walloniste distingué* » (*ib.*).

de claires notions sur les origines romanes de la Wallonie, sa participation à la culture française, l'apport des dialectes à notre patrimoine spirituel, et sur l'importance de nos traditions ethnographiques et folkloriques. [E. L.]

Toponymie.

53. ALBERT CARNOY. *Dictionnaire étymologique du nom des Communes de Belgique, y compris l'étymologie des principaux noms de hameaux et de rivières.* (t. I, p. 1-318 ; II, p. 319-667. Louvain, 1939-1940 ; in-8°, 667 p.). — L'ouvrage le plus important que nous ayons à signaler sous cette rubrique, et le premier de ce genre en Belgique. Il contient un grand nombre de propositions originales, dont la discussion promet d'être féconde pour la science. L'auteur de ce travail de longue haleine mérite nos félicitations ; toutefois, pour la partie romane, nous devons faire de formelles réserves, qu'on peut lire ci-dessus, p. 277. Voir aussi, dans DBR, t. 3, p. 133-8, un c. r. élogieux du t. I, par J. HERBILLON. [J. H.]

54. *Toponymie de la commune de Nethen*, recueillie par MARCEL FRANÇOIS, éditée par OMER JODOGNE. (BTop., XIII, p. 81-139 ; une carte). — La toponymie de Nethen intéresse doublement : la commune se trouve dans le Brabant wallon, région peu explorée encore au point de vue toponymique, et en outre à la frontière linguistique ; on y relève bon nombre de l.-d. flamands (beckestraet, calverenvelt, herendelle, *mêrdō*, nauwblok, surlande, viéwaye). — Un aperçu historique, des notes sur Nethen et ses hameaux et sur le nom de la commune, précèdent un glossaire alphabétique copieux et varié. Malgré les nombreuses notes explicatives de l'éditeur, il reste plusieurs l.-d. obscurs : bulle, *flotch*, chenestrée, goblaire, le bos le plueneresse, polloy, restrau, roully, scoffart, etc. Les

notations phonétiques sont nombreuses, mais on regrettera qu'elles n'aient pas été généralisées ; on ignore, par ex., si *broux* est long ou bref. Ci-dessous quelques observations étymologiques : P. 111, al' floche, w. *al flòtch* : on ne peut voir dans ce mot le correspondant de l'anc. liéq. *floxhe* (w. actuel *flo*) ; la forme wallonne devrait être *flòch*. — P. 113, il faudrait mettre en vedette le l.-d. « à fraineal » 1410, classé sous *fresne*. — P. 115, al herbe, w. *al yëp* : la première forme « harbe » 1427, unique dans la série « herbe, -pe », doit être purement graphique. — P. 126, *polloy* diffère nettement de « bolois » (Jodoigne). — P. 127, *pommeroy*, pommeraie, répond à **p o m a r ê t u m*, et non à **p o m a r i t t u s*. — P. 129, *les royals*, w. *lè rÿyă*, ne pourrait-il représenter *roie* (sillon) + *-ya*, *-ellu*? — P. 113, *schavins* : l'explication donnée à cet article pour le liéq. *havêye* (néerl. *schaven*) est en contradiction avec celle de la p. 103, v^o *chavées* (lat. *excavata*). — P. 137, « vingne », dans les ex. cités, n'est pas un toponyme, mais un simple nom commun. — P. 138, *wanguenich* : cette forme de 1324, la plus ancienne d'un mot attesté plusieurs fois dans la suite, doit prob^t se lire *wangnerich* (cf. « vaignery » XVIII^e s.) ; il s'agit sans doute d'un dérivé en *-ariciu*. [L. R.]

55. W. BLOCHWITZ. *Die germanischen Ortsnamen im Departement Ardennes*. (Volkstum und Kultur der Romanen, t. 12, 1939, p. 1-168 ; 4 cartes). — GAMILLSCHEG prétendait, dans la *Romania Germanica*, que le département des Ardennes formait un « vide » (eine Siedlungslücke) dans le tableau de la colonisation franque. Contrairement à cette opinion, M. B. démontre, par l'étude de la toponymie, que la région a été fortement colonisée par les Francs. On relèvera simplement ici la faiblesse de certaines explications étymologiques et l'inconsistance de

certaines déductions historiques (1). Ex. : dans une expression comme *la haye Sorange* (p. 58), le déterminant ne peut pas être traité isolément comme un toponyme ; car, là, *Sorange* doit être nom de personne, même si, à l'origine, il était nom de lieu ; on ne saurait donc utiliser, pour l'histoire du peuplement (p. 103), la présence de *Sorange* à l'endroit désigné par *haye Sorange*. Noter que l'auteur cite rarement les formes anciennes des mots étudiés et qu'il ne donne pour ainsi dire jamais leur forme dialectale. [L. R.]

56. FR. TOUSSAINT. *La via mansuerisca et la villa royale de Waimes*. (Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith, t. IX, 1939, p. 9-46). — Ce long article, très fouillé, propose essentiellement un nouveau tracé de la *via mansuerisca* dans son parcours au sud de la Fagne. Il concerne surtout l'histoire locale, mais de nombreux toponymes interviennent dans la démonstration, d'ordinaire avec d'intéressantes formes d'archives. — P. 10, au lieu de *pavèye Chârlemagne* (Jalhay), lire *pavée* ; — p. 23, n. 23, noter le curieux *vôye dès bôzes* (= des bourses?), nom fréquent pour un chemin encaissé, boueux ; — p. 34-35, *jusana*, étymon de Gueuzaine-Waimes, signifierait « (bruyère) extérieure » et non « inférieure », comme on l'admettait jusqu'à présent ; — p. 36, si le premier membre du curieux mot « (rû de) wistrage » est *wiese* « pré », quel est le second ? — p. 36, le l.-d. *tèrmâs*, « preid du therma » (1563), viendrait plutôt de *terminale* que de *terminalia* ; l'è non diph-tongué paraît étrange ; cp. *tièrné*, *-mé*, *-male* DL. [L. R.]

57. A. CARNOY. *Le problème des Wavre*. (Mélanges Haust, p. 71-75). — Le nom très répandu *Wavre*, qui

(1) Les renvois au *Germanisches Volkserbe* de F. PETRI sont nombreux ; p. 99 sv., M. B. critique cependant l'interprétation présentée par ce dernier pour une vingtaine de noms.

serait un syn. d'a. fr. *larris*, de w. *trieu*, *trî*, etc. (p. 73), résulterait d'une contamination interlinguistique : celtique *Vobero*- « cours d'eau souterrain », composé de la racine *ber* « porter » et d'un préfixe signifiant « dessous » (p. 72) + germ. *wabra* (norv. *vavra* « se mouvoir de-ci de-là », m. h. a. *wabern*, etc. ; p. 73). Sur la même question, voir DAUZAT, *Top. franç.*, p. 110 sv. En fin d'article, explication analogue du hennuyer *wattine* et de Marlagne. — *Wavreumont* (Stavelot), p. 72, doit être composé d'un n. de pers. d'origine germ., plutôt que de *Wavre*. [L. R.]

58. A. CARNOY. *Toponymische Studie over de verspreiding der boomen en planten in het frankisch tijdperk*. (Kon. Vlaamsche Acad. voor Taal- en Letterkunde, Verslagen en Mededeelingen, oct. 1939, p. 817-826). — Les plantes dans la toponymie ancienne de la Belgique. — P. 822, l'auteur voit dans *Chaineux* (en 1334, *Chaienneux*) un **catanetum* « bois de genévriers » ; or il s'agit de **cassanetum* « chênaie » ; voy. *chaiene* (1396) « chêne », liég. *tchâgne* ; *chaienee* (1556) « Chênée », w. *Tchêyenêye* ; et *tchây'né*, *tchâgn'gné*, *tchêy'né* ; *tchâgneû*, *tchêgneû* (E. RENARD, BTop., XIII, p. 56), et comp. liég. *frâgne* « frêne » ; *frâgneû*, *frêgneû*, etc. [E. L.]

59. A. CARNOY. *Les noms en -eppe (-appe) ont-ils un substrat celtique?* (RbPhH, 18, p. 269-270). — Résumé d'une communication à la Société pour le Progrès des Études historiques. Un type gaulois **gam-apa* (**gan-apa*), **altar-apa* (**alt-apa*), transformé par les Germains en **gan-apo*, etc., expliquerait *Jemappes*, *-eppe*, *Genappe*, *Autreppes*, *Oteppe*. — Sur la question d'*apa*, nom prélatin de l'eau, voir d'autre part DAUZAT, *Top. franç.*, p. 106-108. [E. L.]

60. E. BOISACQ. *Le nom de Waterloo*. (RbPhH, 18, p. 326-327). — Serait une dissimilation de **Walterloo*.

On pourrait croire, d'après l'auteur, qu'on s'est contenté jusqu'ici d'hypothèses fantaisistes. Mais VINCENT, *Noms de lieux de la Belgique*, p. 114, y voit déjà le prénom *Watheri* (au XII^e s. *Waterloots*, *-los*), ce qui valait au moins citation et examen. [E. L.]

61. A. DAUZAT. *La Toponymie française*. (Paris, Payot, 303 p.). — Indispensable à qui veut se tenir au courant des grandes questions de la toponymie de l'ancienne Gaule : bases pré-indoeuropéennes, noms prélatins de l'eau, études diverses d'étymologie gallo-romaine. Contient en outre deux exposés particuliers, intéressants pour la méthode comme pour les matériaux mis en œuvre : le peuplement de la Beauce éclairé par les noms de lieux, et le dépouillement des toponymes gaulois et gallo-romains de l'Auvergne et du Velay (1). [E. L.]

62. Le compte rendu des *Essais de Géographie linguistique*, nouvelle série, d'A. DAUZAT (Montpellier et Paris, 1938, 162 p.) par L. MICHEL (DBR, 3, p. 124-133) intéresse particulièrement la toponymie. On y examine, entre autres formes, nos n. de l. *Cocrémont*, *Cokémont*, etc. [E. L.]

63. J. HERBILLON. *La Vita Sancti Evermari et la toponymie*. (Mélanges Haust, p. 225-232). — M. H. étudie, en spécialiste de la toponymie hesbignonne, des l.-d. de la Hesbaye liégeoise cités dans la *Vita S. Evermari*, sur laquelle l'attention a été attirée par HENRI GRÉGOIRE, dans ses articles fameux de *Byzantion* sur la patrie des Nibelungen. Relevons simplement ici le l.-d. *sol tchèbou* de Villers-l'Évêque et d'Œdeur (= adj. w. *tchè* « thiois » + *bou* « bois ») ; l'étymologie de *Herstappe* (= germ. *hari* « troupe »

(1) Contrairement à ce qui est dit p. 36, aucun enseignement officiel de la toponymie n'est organisé à l'Université de Liège. C'est surtout le titulaire du cours de dialectologie wallonne, qui aiguille certains élèves vers la toponymie.

+ *stapel* « colonne, étau, *mallus* ») ; le blason populaire de Herstappe, lès *Hacous d'Hèstape* = les gens de la suite de Hacco, le brigand qui tua Evermar dans la forêt de Russon. [L. R.]

64. EDG. RENARD. *Glanures toponymiques*, 4^e série. (BTop., XIII, p. 39-64). — Comme dans les premières séries de « glanures », on admirera dans celle-ci, outre l'abondance et la précision des documents, l'originalité des problèmes abordés, l'ingéniosité des solutions proposées. Résumons le contenu de ces notes : remarques sur le sens de *tidje* (chemin de terre) et sur ses dérivés (*tidjelèt*, *-elot*, *tidjoû*) ; — è *namozêye*, l.-d. de Sprimont < *dame Ozêye* (dame Ozille) ; — Couvenaille, w. *Com'nêye* (Slins) < lat. *communalia* ; — *fond dès deûs spènes* (Sprimont), « fond de Geuspin » 1580 < **fond dès djupsènes*, fond des égyptiennes (= des bohémiennes ; cf. liég. *djouplesin*, bohémien, sorcier) ; — le participe passé de « ardre » dans les l.-d. ; — le terme générique « arbre » dans les désignations de lieux ; — le chêne en toponymie ; — les arbres de limite ; — *clawé bouhon*, *clawé fawe*. [L. R.]

65. J. VANNÉRUS. *A propos de « Crenchovillare » (721) et des « Weiler » luxembourgeois*. (BTop., XIII, p. 23-37). — Identification du l.-d. ancien « Crenchovillare » (= Kreeweiler) ; notes sur l'étymologie de *Schankweiler* et sur les composés de *weiler* ; p. 34, il est question de *Fauvillers*, sur lequel cf. BD 1926, p. 109-111 ; Ann. Inst. arch. Lux., 59, p. 127. [L. R.]

66. † A. BAYOT. *Notes sur le françique *setr-ûth dans la toponymie de la Gaule romane septentrionale*. (BTop., XIII, p. 141-149). — Dans ces notes postumes, mises en ordre par O. JODOGNE et L. MICHEL, l'auteur rattache divers types toponymiques wallons (*seru*, *serou*, *seuru*, *seureu*, *seuri*, *séri*) au nom de commune *Zétrud* (Brabant ; fl. *Zittert*)

pour lequel plusieurs étymologies ont été proposées, notamment le francique *setr-ûth (hypothèse d'A. CARNOY). [L. R.]

67. J. HAUST. *Le toponyme germ. bach = fr. w. bois* (!). (BTop., XIII, p. 197-199). — M. L. ROGER considère Lutrebois comme « le bois situé près de la Lauter » (cp. Lutremont, Lutrechamps...). Pour M. H., qui est partisan de l'étymologie traditionnelle (germ. *Lauterbach*), le *w* de la forme orale Lutrubwès, notée Lutrebois en fr. actuel mais Lutrebay en 1315, est de même origine que celui de *Fai* (1298), auj. *Foi*, et de *Pay* (1373), auj. *Poix* (cp. *mwin* = main, etc.). — M. R. revient sur la question dans le Bulletin trim. de l'Inst. arch. du Lux., 16^e année, (1940), n^o 2, p. 35-38 ; il considère la graphie de 1315 comme une erreur de lecture (on trouve déjà Lutreboy en 1353) ; et il insiste sur les arguments qui plaident en faveur d'un protothème en *-bosc* et non en *-bak*. [L. R.]

68. Les débats relatifs aux éléments germaniques de la toponymie du nord de la Gaule et aux ouvrages de MM. PETRI et GAMILLSCHEG se sont poursuivis. Il convient de citer, comme s'y rapportant directement, les articles ci-dessous :

FR. PETRI. *Um die Volksgrundlagen des Frankenreiches*. (2^e article d'une brochure de F. STEINBACH - F. PETRI, intitulée : *Zur Grundlegung der europäischen Einheit durch die Franken*, Leipzig, 1939 ; p. 17-64). — Réponse copieuse à la *Germanische Siedlung* d'E. GAMILLSCHEG. Entre autres passages remarquables, noter une critique de l'hypothèse des *bizi-Leute* (p. 40 sv.).

J. HERBILLON. *Éléments germaniques dans la toponymie belgo-romane*. (DBR 3, p. 5-26). — C. r., riche en aperçus intéressants, des ouvrages de MM. P. et G. Observations à retenir sur l'ensemble et sur les détails des questions étudiées.

L. ROGER. *La frontière linguistique et la colonisation germanique en Belgique wallonne et en France septentrionale*. (Z. f. fr. Spr. u. Litt., t. 63, 1939, p. 1-19). — E. GAMILLSCHEG. *Nachschrift*. (Ib., p. 19-41). — L'article de M. R. comporte surtout des observations particulières sur des noms étudiés par M. G. dans la *Germ. Siedlung* ; les notes de M. G. répondent à certaines de ces observations.

J. LINDEMANS. *Migratie van Plaatsnamen en « Siedlungsgeschichte »*. (BTop., XIII, p. 271-278). — Observations sur un procédé explicatif qu'aurait utilisé trop souvent F. PETRI dans son *Germ. Volkserbe*.

L. REMACLE. *Colonisation germanique et toponymie wallonne. Trois noms de lieux : Flawinne, Seny, Tubize*. (BTop., XIII, p. 65-80). — Notes critiques sur les explications proposées par M. G. dans la *Germ. Siedlung*, pour trois noms de communes wallonnes dont l'évolution serait particulièrement significative. [L. R.]

L. REMACLE, dans la Z. f. rom. Phil., 1939, t. 59, p. 313-324, analyse la *Germ. Siedlung* d'E. GAMILLSCHEG. Tout en rendant hommage au travail imposant de l'auteur, L. R. estime que beaucoup d'hypothèses resteront incertaines, tant que les travailleurs locaux ne les auront pas vérifiées sur le terrain et que l'on ne disposera pas d'une documentation approfondie. Il présente de nombreuses observations étymologiques, fondées notamment sur la forme orale des toponymes. Puis il montre combien l'interprétation historique des noms de lieu est complexe, délicate et condamnée à rester longtemps encore provisoire, car « le patient travail d'analyse que réclamerait l'ensemble subtil et divers de la toponymie est à peine commencé ». [J. H.]

69. EDOUARD PONCELET. *Notes de topographie liégeoise : Souverain Pont et le Vivier de Sur Meuse* (AHL, t. II, n° 2 ; 1939 ; p. 170-190). — L'auteur corrige les assertions.

de GOBERT, dans *Liège à travers les âges*, touchant la situation exacte de deux ouvrages de l'ancienne Cité. Cette savante étude n'a que de rares points de contact avec la toponymie. [M. P.]

70. JEAN HAUST. *Notes de toponymie liégeoise* (Ibid., p. 145-160). — Ces notes pourraient s'intituler : « En relisant GOBERT ». L'auteur de *Liège à travers les âges*, qui n'était pas philologue, a fréquemment erré dans l'explication des noms de lieu. A côté de son monumental ouvrage, il y a place, dit M. H., pour « le modeste pavillon de la Toponymie liégeoise ». Afin d'en hâter l'édification, l'auteur revise, complète ou améliore une quarantaine d'étymologies de GOBERT. Plusieurs de ces articles sont de vivantes leçons de méthode précise et scrupuleuse. — P. 150, à propos de *Avreû*, dont l'explication par *arboretum* soulèverait quelque difficulté, tenir compte que la documentation de GOBERT est ici incomplète. A. VINCENT (*N. de l. de la Belg.*, p. 132) cite la mention la plus ancienne : *Avridum* (VIII^e s.) tirée des *Monum. germ. hist.* Si cette forme est réellement authentique, la graphie *Arbrido* (IX^e s.) perd de son importance, de même que l'objection soulevée par M. H. sur le changement tardif de *b > v*. Ajouter, d'autre part : 1034 *Avroit* (Bull. Comm. R. Hist., 3^e s., 2, p. 280). — P. 160, M. H. produit la plus ancienne mention de *Merchoul*, inconnue jusqu'ici : *Merdutia* (1144). Tout en confirmant l'origine romane du toponyme, elle paraît bien montrer que l'attache du suff. *-olu* s'est faite sur une formation *merda + -ûtia* (< *-ûtus*). [M. P.]

71. VICTOR BALTER. *Les lieux-dits des Communes de Witry* [Ne 50], *de Fauvillers* [B 33] et *de Tontelange* [arr^t d'Arlon]. (Institut grand-ducal. Section de ling., de folkl. et de top., 5^e année ; fasc. 17-20 ; p. 23-38 ; Luxembourg, 1939). — Après la commune de Hollange [B 32], dont

nous avons parlé l'an dernier, M. l'abbé B. publie la liste des l.-d. de trois communes. La dernière est complètement germanophone. Les deux autres nous intéressent directement et il serait désirable que cet exemple fût suivi. Répétons-le : une publication de ce genre est utile, mais elle le serait encore davantage si la prononciation locale était ajoutée. [J. H.]

72. EM. DETAILLE et D^r L. THIRY. *Histoire de Comblain-au-Pont*, 1^{re} partie. (Em. Detaille, Comblain, 1939 ; in-8°, 94 p. avec illustrations). — Le début seul intéresse la toponymie. L'auteur rappelle les différentes étymologies qu'on a proposées pour *Comblain*. Il se prononce pour *confluen s*, parce que « l'accent tonique tombe sur la première syllabe ». Il oublie qu'il faut partir, non du nominatif, mais de l'accusatif *confluentem* ou *-tes*. [J. H.]

73. [FR. DUMONT]. *Ougrée. Notice historique et esquisse toponymique*. — Brochure in-8°, 34 p., éditée pour fêter l'inauguration du nouveau pont d'Ougrée qui, à peine né, devait périr tragiquement. Esquisse sans prétention, qui rappelle certains anciens noms de lieu ; elle est accompagnée d'une bonne carte au 10.000^e. — Précédemment, M. D. a publié une brochure in-12 de 112 p., *A Ougrée et Sclessin au temps jadis* (Liège, Thone, 1934), qui est un modèle de monographie historique, vivante et précise, fondée sur un dépouillement intelligent des archives. L'auteur devrait compléter son œuvre par un glossaire toponymique de la commune dont il connaît si parfaitement le présent et le passé. [J. H.]

74. Abbé RENÉ BLOUARD. *Mozet. Histoire et Archéologie*. (In-8°, 208 p., avec préface de FÉLIX ROUSSEAU ; nombreux plans et illustrations ; Namur, impr. Dave, 1939). — De ce bel ouvrage, composé avec soin et artistement illustré,

signalons d'abord les chapitres sur l'industrie de la terre plastique, sur les habitants et sur le folklore, où il y a des faits très intéressants à glaner. — P. 23-26, étymologie de Mozet. L'auteur croit que *Mosania* (747) représente *Mozet* (ROLAND, p. 491 et 512, est moins affirmatif, à juste titre, semble-t-il). Ce *Mosania* serait un dérivé de *Mosa*. Quant à *Mosenc* (953), *Mosen* 1224, etc., ces graphies auraient « perdu le suff. *-cis* qui indique l'habitant » (!). — P. 153-174, Toponymie, avec une carte des lieux-dits ; glossaire assez fourni et très soigné, mais que déparent certaines gaucheries étymologiques. Il est plus que hasardeux d'invoquer le passage des régiments croates pour expliquer le l.-d. *al cravate*, et celui des soldats de Navarre pour *èl navère*, qui équivaut simplement à navière, champ de navets ; — *fond d' Livré* n'a rien à démêler avec l'ivraie ; non plus que *grijuè* avec le liég. *grigwèse*, ou *hèrpè* avec le liég. *hèrpé* ; — *forîre*, dans le texte cité, n'est pas toponyme ; — *pièltin* serait, dit l'auteur, « perd-le-temps », sobriquet devenu nom de famille ; ce pourrait être aussi, je pense, un diminutif de *Pièrlot* ; — *tronnwè* n'est pas un diminutif de *tronne* (tremble), mais un dérivé en *-ê t u m* ; etc. — Aux annexes, diverses pièces d'archives. P. 177, dans un curieux testament de 1478, une note explique *daigne* par « dîmage ». Or c'est le même mot que p. 179, dans le même acte, « livré sur le *dangne* ». Il s'agit du sol de la grange ; comp., p. 178 : « livré sur son *gernier* » (= grenier). [J. H.]

75. JEAN ROLLAND. *Quaregnon... Un peu du passé*. (Mons, Libr. féd., [1939] ; in-8°, 158 p., avec 14 planches et gravures). — La première partie de cette monographie historique, qui avait déjà paru en 1937, comprenait notamment l'étude de la toponymie (voir BTop., XII, 400). L'auteur y ajoute un index alphabétique des l.-d., p. 153-5,

plus une belle carte au 10.000^e, datée de 1848 et ne donnant guère que les chemins. [J. H.]

76. L'ouvrage sur *Stambruges* (cf. ci-dessus n° 50) par A. GOSSELIN et J. ROLLAND, contient un chapitre de *Toponymie* (p. 10-72), un index des noms de lieux (p. 201-205), douze gravures (chapelles, puits, moulins, l'arbre-fétiche, etc.), et deux cartes superbes, l'une au 5.000^e donnant l'ensemble de la commune, l'autre reproduisant un plan de 1724 avec répertoire des lieux. Travail soigné, qui appelle cependant de menues critiques. Le l.-d. *Bilaute* (sur la carte au 5.000^e) n'est pas repris au glossaire ; — p. 22, *Boulcus* ne peut être expliqué par *Bouleux* ; — p. 24, *Carnoit* viendrait de *carnetum* carrière (!) ; — p. 43, *fraite*, de *fretum* détroit (!) ; — p. 45, le *Grippet*, du bas latin *greppus* rocher (!) ; — p. 48, l'*Houssière*, du bas latin *hossum* houx (!) ; — p. 52-53, (*h*)*orbe*, mot intéressant, viendrait du roman *orpin* broussaille épaisse (?), on y cite l'*Harby*, sur Blaton et Basècles ; — p. 53, *orne-bos* « arbre isolé faisant borne ou limite » (même définition dans DELMOTTE, p. 487 ; GODEFROY a le mot sans traduction) ; il faudrait renvoyer au plan de 1724 ; — p. 60, *wé* « mot roman issu de *aqua* » (!) ; — p. 67, « taille de *lestasseries* » (quid?). — Dans ce glossaire explicatif, le dialecte brille par son absence. Il fallait tout au moins renvoyer au chapitre des Légendes, où nous glanons *rié bouyant* p. 135 (= rieu de la Fontaine Bouillante, p. 59-60) ; *route à boquêt* p. 110-111 (= route du Bosquet, p. 62) ; *route dou Nac* p. 110 (cf. p. 61) ; *l'bone aux Leups* p. 93 ; *grand'Vue* p. 111, traduit p. 112 *Grande Avenue* (?) ; etc. — Sur l'étymologie de *Stambruges* (p. 10-12), les auteurs nous apportent une contribution importante : la liste des anciennes mentions et une explication originale, par *stagnum* (l'étang appelé la *mer* de *Stambruges*) et *bruscia* (broussailles, bruyère), le tout signifiant « étang des broussailles ou de la bruyère ».

Mais, phonétiquement *bruscia* ne peut convenir, et le composé doit signifier « bruyère de l'étang ». Voir, au surplus, notre opinion p. 308. [J. H.]

77. LUCIEN ROGER. *La Lesse*. (Inst. Arch. du Lux., Bull. trim., 1939, p. 39-42). — L'auteur estime que la Lesse (*Licia*, *-cea* au VIII^e s.) fut, aux temps préhistoriques, dénommée *Huy* par les riverains. En effet, sur ses bords sont situés les villages *Huy-les-onealz* (Hulsonniaux) et *Huyet* (Houyet) ; de plus, elle a comme tributaire le *Hu-li-aive*, auj. *Hileau* (w. *Iléwe*). La fréquence du toponyme **hui* dans une même région porte l'auteur à y voir un équivalent de *aha* (eau), emprunté par la population gallo-romaine à une colonie barbare dont on ignore la race. L'introduction de *hui* chez nous daterait du III^e siècle. [J. H.]

77b. JULES FELLER. *Rapport sur des glossaires toponymiques* : Odeur ; Seraing-sur-Meuse ; Kemexhe. (BSW, t. 66, p. 8, 60, 62).

Anthroponymie.

78. OMER JODOGNE. *Les enquêtes anthroponymiques*. Rapport présenté au 21^e Congrès de linguist., de litt., d'art et de folkl. wallons (Liège, 1939, p. 30-32). — O. JODOGNE a donné, en 1938, une excellente description des études anthroponymiques en Wallonie (cf. BTop., XIII, p. 244-5). Cette fois, il lance un appel en faveur des monographies locales d'anthroponymie ; il en montre brièvement l'intérêt linguistique et sociologique et indique les sources générales du sujet. [M. P.]

79. JOSEPH BASTIN. *En marge de l'anthroponymie malmédienne*. (Mélanges J. Haust, p. 43-53). — Notes abondantes et précises, fruit d'une connaissance approfondie

du sujet. « A la lumière combinée de l'histoire écrite, des sources inédites [= archives] et de l'enquête orale », elles envisagent trois espèces de noms d'habitants « pris dans leur ensemble ou dans leurs différentes agglomérations » : I. *Gentilé*. En l'absence d'un terme unique pour désigner les sujets de l'ancienne principauté de Stavelot-Malmedy, on relève, avec nombreuses références à l'appui, les noms et les périphrases désignant ou ayant désigné les Stavelotains, les Malmédiens, les habitants du Comté de Logne (*Lognârd*), les habitants de Xhoffraix (*Hofurlin*, *Hyofurlin*), de Waimes (*Waimeré*) et ceux d'autres collectivités, romanes ou germaniques, qui furent en rapport avec le régime abbatial (*Sâmiot*, *Eûpenèr*, *Tréchlèr*, etc.). — II. *Blason*. Du relevé des *sornos*, il ressort que l'origine de ceux-ci est très diverse : religieuse (*Turc* [Faymonv.] ; l'auteur émet, p. 49, une nouvelle explication de ce curieux sobriquet) ; héraldique (*cou d'sèch* [Malm.], *bèsace* [Stav.] ; linguistique (*toûrneûr* [Thirimont]) ; etc. — III. *Rimailles*. En Wallonie malmédienne, elles ne se rencontrent qu'au pays de Waimes et au pays de la Fagne, et surtout là où il s'agit de suppléer à l'absence du blason populaire. M. B. cite et commente brièvement une quinzaine de bouts rimés groupés par lui en un « cycle *waimeré* » et un « cycle *hofurlin* ». [M. P.]

80. CHARLES BRUNEAU. *Les sobriquets modernes dans le village wallon de Chooz*. (Mélanges J. Haust, p. 55-69). — Enquête systématique, dans un village ardennais à population homogène terrienne (604 hab.) n'usant dans ses rapports que du dialecte. Les sobriquets sont classés par catégories : 1. prénoms ; 2. particularités physiques ; 3. particularités de langage ; 4. lieu d'origine ; 5. noms de métiers ; 6. surnoms de caractère déplaisant ou injurieux (très rares) ; 7. surnoms obscurs. Suivent quelques pages pénétrantes sur le « pourquoi » des sobriquets à Chooz,

Ils ne s'expliquent qu'à la condition d'être replacés dans leur milieu social, c.-à-d. dans un « groupe extrêmement étroit » (une cinquantaine de familles) dominé par « l'identité de vie et la communauté d'intérêt » (cf. détails suggestifs, p. 68-69). Rarement malicieux, les sobriquets, à Chooz, ont « un caractère familial, un caractère intime » et correspondent, sur le plan villageois, à l'usage de se donner, en famille, des noms abrégés (souvent diminutifs) empreints d'une valeur amicale, familière. Par suite de la valeur expressive de ces noms et aussi à cause de l'importance et de la stabilité du groupe familial, on observe la création de sortes de « gentilices », en d'autres termes, le passage du surnom individuel au surnom collectif (= familial). De sorte que « l'existence d'un ensemble de sobriquets qui se substitue entièrement, dans la vie locale, au système officiel des noms et des prénoms » ne fait que répéter la démarche qui a jadis abouti à former les noms de famille. On peut soupçonner par là l'intérêt d'une étude des sobriquets comme celle de M. B. : vivante, méthodique et complète, elle offre un modèle attrayant de ce qu'il faudrait entreprendre pour d'autres localités. [M. P.]

81. H. OUTLET. *Lès spots d' Saint-Pièrre èt Saint-Paul*. (Mouchon d'aunias, avril, p. 25 ; mai, p. 28). — Suite à la liste (parue dans le même périodique de La Louvière en mars 1932), des surnoms portés par les habitants de Haine-St-Pierre et Haine-St-Paul. [E. L.]

82. JEAN HAUST. « *Copère* », *blason populaire en Wallonie*. (BBR, 3, p. 27-30). — Malgré les Dinantais et malgré H. PIRENNE lui-même, le blason *Copère* n'a rien à voir avec le nom germanique du cuivre ; c'est simplement la forme namuroise archaïque de « compère ». Voir d'ailleurs l'équivalence entre *copeir* dans Jean de Stavelot et *compates* dans Fisen, racontant le même épisode à propos des

Dinantais (cf. BTop., XI, p. 166, où il faut corriger Bouvignes en Busenove) ; comparer aussi les blasons *copères*, *capères*, *coupères* dans notre Luxembourg, et une note dans BTop., XIII, p. 208. [E. L.]

83. J. HAUST. *Anthroponymes wallons en -oie [-ôye]*. (BTop., XIII, p. 182-187). — Complétant des études de A. VAN LOEY et J. LINDEMANS sur des noms de personnes brabançons en *-ooi* (XII^e-XIV^e s.), M. H. présente une longue liste de noms wallons de personnes en *-oie [-ôye]*, recueillis dans les archives liégeoises : *Conoie*, *Geroie*, *Giloie*, *Lamboie*, etc. Il en résulte que, comme l'affirmait déjà M. LINDEMANS, le suff. anthroponymique flamand *-ooi* est bien d'origine wallonne et même liégeoise. Le point de départ serait le nom très répandu *Maroie* (Marie). [L. R.]

84. J. HAUST. *Notes sur le blason populaire luxembourgeois*. (BTop., XIII, p. 199-207). — Compléments et rectifications à l'ouvrage de M. M. BOURGUIGNON sur le même sujet (cf. BTop., XIII, p. 228). Excellente contribution d'un philologue à l'étude du folklore et du vocabulaire luxembourgeois, surtout précieuse parce que résultat d'enquêtes orales. On notera la richesse des listes et le pittoresque savoureux de maintes expressions. [L. R.]

85. LOUIS MICHEL. « *Hogais* », « *Hoguet* ». (DBR, 3, p. 31-35). — Réponses à une enquête : aire d'application et d'emploi de ce sobriquet des habitants des communes situées immédiatement au nord du pays gaumais ; sémantique sociale et explication étymologique. — La bibliographie devrait renvoyer aux témoignages d'ED. LIÉGEOIS (BSW, 37, p. 207 ; 54, p. 254 ; on y trouve d'autre part le féminin *hoguète*). [E. L.]

86. LOUIS MICHEL. « *Ardenne* », « *Ardennais* ». (DBR, 3,

p. 35-42). — Article amorçant une recherche collective sur la notion et le mot Ardenne (sing. ou plur.) en français et en patois (notons à ce propos de curieuses observations sur l'usage à Bagimont) et sur le nom de ses habitants. [E. L.]

87. L'ouvrage déjà mentionné sur *Stambruges* (n° 50) a un chapitre, p. 73-86, sur les noms de famille particuliers au terroir (anciens surnoms, classés en cinq catégories) et sur les sobriquets (612 spécimens, classés en treize catégories). — De plus, p. 162-165, l'auteur explique le surnom des habitants, que leurs voisins traitent de *Campénaires*. Le mot n'a pas de rapport avec la Campine ; il signifie : « qui campent en plein air ». De fait, une grande partie de la population comprend des commerçants nomades qui rayonnent au loin, portant sur le dos un ballot de marchandises. L'appellation doit être récente ; elle n'apparaît pas dans les anciens écrits. D'après l'auteur, ce serait à partir de 1727 que les habitants ont dû s'adonner au commerce pour gagner leur vie, la commune ayant perdu, cette année-là, le droit de vaine pâture sur les terres du prince de Ligne. [J. H.]

88. Abbé P. DEMEULDRE. *Anthroponymie ladeuzoise*. (Extrait des Ann. du Cercle R. d'Hist. et d'Arch. de Baudour et de la région, t. IV, 1939 ; Chièvres, in-8°, 39 p.). — L'auteur, à qui on doit d'excellents travaux sur l'histoire et sur la toponymie de Ladeuze, complète son œuvre en nous donnant une liste de noms portés par des familles ladeuzoises de 1298 à 1560, plus quelques autres noms portés de 1560 à 1696. Il y a là une importante série de documents soigneusement recueillis et datés, avec un index alphabétique. L'auteur, trop modeste, laisse à d'autres le soin de les interpréter. [J. H.]

89. A propos de l'étude de L. MICHEL sur *Gaume*,

Gaumais, *Gaumet* (cf. BTop., XIII, 230), ALBERT DAUZAT se demande « si *Gaume* n'est pas le prototype et ne représente pas la racine prélatine *CALMIS, haut plateau dénudé, sous la forme germanique *Galm* » (Le français moderne, 1939 : VII, 280). Une idée analogue avait déjà été émise par LUCIEN ROGER ; cf. DBR, 1, p. 158. Mais ces conjectures très savantes tombent devant les faits : tant dans les écrits que dans le sentiment linguistique des habitants, *gaumais* est nettement antérieur et, d'autre part, le mot *gaumais* lui-même n'est pas attesté avant le XIX^e siècle. [J. H.]

Phonétique.

90. NOËL DUPIRE. *L'n mouillé en ancien picard*. (Mélanges Haust, p. 127-138). — Le groupe latin *ny* subit parfois dans un même mot deux traitements différents et produit des doublets : *extraneu* > *estrange* et *estrange*. M. D. étudie cette alternance en ancien picard. Il en groupe les exemples en deux séries selon que la forme avec *n* mouillé est primitive ou analogique : 1. type *agneau-angeau* ; 2. type *congiet-congniet*. Le phénomène a reçu diverses explications. M. SALVERDA DE GRAVE, notamment, y voit le résultat d'« un déplacement de la coupe syllabique dans le mot latin » : *li-neu* > *lign*, *lin-eu* > *linge* [p. 135 ; à la l. 13, au lieu de *linge* et *lange*, lire *lign* et *linge*?]. M. D. y voit, au contraire, « une évolution purement romane » (p. 135) ; il en rapproche le double aboutissement des groupes semblables *ly*, *ry* (*maille-mailge*, *sturion-esturgeon*) ; et il propose d'expliquer tous les cas comme une conséquence de la nature du yod. Ce yod, semi-voyelle ou semi-consonne, serait un phonème instable qui donnerait des résultats différents selon que l'emporterait en lui le caractère vocalique ou le caractère conso-

nantique. M. D. termine en insistant sur l'intérêt des alternances phonétiques, notamment pour les recherches étymologiques. — A coup sûr, il importe de noter et d'étudier les couples du genre de *estraise-estrange*. Mais il convient de se méfier des graphies. M. D. cite, p. 127, les notations médiévales du son ñ : *gn, ign, ngn, ingn*. Le franco-picard en connaît bien d'autres. WILMOTTE, *Et. de phil. wall.* (1932), p. 67, en cite déjà trois : *nh, ngh, ng* ; et BAYOT, *Poème moral*, p. xc, n° 28, note que « *n* mouillé s'écrit *gn, ngn, ng, ign, gni, ngni, nni, ni, n, ing* ». Il s'agit donc de n'être pas dupe de l'écriture, et le fait que ñ s'écrit aussi bien *ng* que *gn* donne beaucoup à réfléchir (1). Comment savoir si *ng* se prononçait ñ ou non ? On soupçonne qu'un certain nombre des formes relevées par M. D., qui ont l'air de simples hapax, sont aussi de pures graphies : *angeau, compangon, gangier, congnet*, etc. Peut-on, d'autre part, affirmer que le phénomène étudié représente une « évolution purement romane » s'il découle de la nature du yod ? Et ne faut-il pas, dès lors, rapprocher la théorie de M. D. de celle de M. SALVERDA DE GRAVE et dire que la double nature, consonantique et vocalique, du yod, correspondant à une double coupe syllabique de certains mots, a produit des doublets ? [L. R.]

91. ANTONIN DURAFFOUR. *La reviviscence des atones dans le Nord du domaine gallo-roman*. (Mélanges J. Haust, p. 139-157). — Sous ce titre, M. D., le spécialiste du franco-provençal, consacre un très bel article à un phénomène remarquable des dialectes picards et wallons. Il s'agit de deux désinences atones : 1. l'-ès de l'adj. fém. plur. préposé au nom (w. *dès bèlès feumes* ; cp. *dès bèles, èle sont bèles*) ; 2. l'-é qui apparaît en picard dans l'alternance *i tapt*

(1) Voy. *daignereux* (1394) = *daingereux*, cité par J. HAUST dans le Gloss. des *Régestes de la cité de Liège*, t. III, p. 440.

(en position finale de groupe), *i tapté* (en position intérieure de groupe) (ex. de Saint-Pol). M. D. retrouve dans ces faits l'application de la règle qu'il a formulée notamment dans ses *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes franco-provençaux, d'après le parler de Vaux-en-Bugey (Ain)*, Grenoble, 1932 ; la voyelle prétonique se maintiendrait parce qu'elle recevrait un surcroît d'énergie dans la préparation inconsciente de la tonique fortement accentuée ; il y aurait là « un phénomène psychologique d'anticipation » (p. 139). Ex. type : en provençal rhodanien, *a m a r a > ama'ro*, *b e l l a c a p r a > bèla ca'bro*. N'apparaissant que dans une position donnée, les deux flexions ci-dessus relèvent de la phonétique syntaxique. Il n'en est pas de même des diverses flexions wallonnes de la 3^e plur. de l'ind. présent : liég. -èt, nam. -nu, ard. -ant, nivellois -ont..., qui sont constantes et accentuées. Néanmoins, M. D. n'hésite pas à les rattacher à la même règle ; il y aurait simplement eu, d'après lui, « généralisation des formes intérieures de groupes » (p. 154). — Il convient de remercier M. D. de sa remarquable contribution à la dialectologie wallonne (1) ; grâce à sa connaissance des lois de la phonétique générale, il a pu jeter, sur de curieux faits wallons, une lumière définitive. Il nous permettra, cependant, de lui faire quelques modestes suggestions. Le terme « persistance » ne conviendrait-il pas mieux que « reviviscence » ? D'autre part, étant donné que le sing. (*ine bèle feume*, par ex.), malgré un point de départ analogue (*b e l l a*), n'a pas gardé trace de l'atone, ne faudrait-il pas insister sur l'importance qu'a dû avoir, pour le maintien de la flexion adjectivale -ès, son rôle morphologique ? En effet, on observe en wallon, surtout en liég.,

(1) Signalons ici qu'une bonne partie de la documentation a été fournie à M. D. par M. El. Legros. — P. 147, l. 1 et passim, lire Gondecourt.

une forte tendance à l'écrasement des atones : liég. *bol'djî* = nam. *bolèdjî*, fr. boulanger ; il semble, en outre, que devant des noms de deux ou plusieurs syllabes, dans *dès bèlès mohones*, par ex., ce ne soit pas la préparation de la tonique qui maintienne -ès. [L. R.]

92. ALBERT HENRY. *Notes pour la phonétique de l'ancien liégeois*. (Mélanges J. Haust, p. 215-224). — D'après la partie romane d'une composition trilingue (latin, roman, thiois) de Jean de Stavelot (1^{re} moitié du XV^e s.), qu'il a lui-même éditée (cf. BTop., XII, p. 368), M. H. étudie deux traits phonétiques de l'ancien liégeois, l'évolution de *a* latin tonique libre et la réduction de *ie* à *i*. Le premier de ces traits comprend un épineux problème de diphtongaison ; en effet, l'on admet aujourd'hui pour le français une diphtongaison, ancienne, mais réduite de bonne heure, de l'*a* tonique libre (> *é*, *è*) ; le w. aurait naturellement connu ce phénomène. C'est à ce trait que M. H. s'attarde surtout. On retiendra, de son exposé méthodique et prudent, quelques passages particulièrement importants. M. H. croit notamment que la distinction établie par ceux qui ont étudié notre ancienne langue écrite entre *-a* > *-ei* et *-atr* > *-er* « regarde à peu près uniquement la graphie » (p. 219). Il relève aussi une date importante : « l'*e* est fermé au XV^e siècle » (p. 220). Enfin, il tire « deux conclusions, d'ordre général peut-être : tout d'abord que la tension a été remarquablement efficiente dans cette partie de la Romania et, d'autre part, que les années 1350-1450 ont été particulièrement décisives pour la constitution définitive du dialecte moderne » (p. 224). On souhaite que M. H. trouve bientôt l'occasion de développer cette dernière conclusion. [L. R.]

93. OMER JODOGNE. *Notes sur la diphtongaison de l'e ouvert entravé en wallon liégeois*. (Mélanges J. Haust,

p. 233-238). — Cet article étudie un trait phonétique remarquable des dialectes wallons. M. J. émet notamment l'hypothèse, très vraisemblable, que la diphtongaison de l'è entravé serait « postérieure de plusieurs siècles à la segmentation de è et de ò libres ». Il rattache les mots liéq. *pîce* *p e r t i c a* et *îpe* **h ě r p i c e* à la série française *nièce*, *pièce* (w. *pîce*), *tiers* (w. *tîs'*) ; cp. fr. *piéd*, w. *pî* ; solution très tentante aussi, mais le problème se complique quand on compare au liéq. *pîce* et *îpe* les formes ardennaises *pêce* et *êpe* (Stavelot, etc.) et la forme nam. *pièce*. Du même coup, M. J. propose une explication du liéq. *pîtche* *p ě r c a* (perche, poisson). Enfin, il dresse, d'après le DL, un tableau des cas où la diphtongue *yè* du liéq. moderne, issue ou non d'un è entravé, tend à se réduire à è, soit par amuïssement du *yod*, soit par fusion avec une consonne précédente (*-tièdje* > *-tchédje* ; *assiète* > *achète*). M. J. aurait dû approfondir les raisons de cet amuïssement et de cette fusion ; c'est par suite d'une influence française que *sièrmon* devient *sèrmon* ; mais c'est à cause d'une évolution particulière du groupe *hy* que *dam'hièle* donne *dam'hèle*. Le dernier ex. *cial*, *chal*, p. 238, doit être rayé. [L. R.]

94. J. HAUST. *Liégeois magnin, hagnin, wangnin*. (BTop., XIII, p. 188-190). — En liéq. des XVII^e et XVIII^e s., ces formes apparaissent plusieurs fois, à l'infinitif et au participe passé, au lieu de celles en *-î* encore employées aujourd'hui. L'auteur explique la finale « par l'influence de la nasale qui précède la tonique » en s'appuyant sur des phénomènes analogues relevés dans les dialectes actuels des provinces de Namur, de Brabant et de Hainaut. [L. R.]

Dialectologie. Géographie linguistique.

95. JEAN FABRY. *Sur l'utilité des monographies et la méthode qui s'impose dans les études de ce genre.* (XXI^e Congrès de Linguistique, de Litt., d'Art et de Folklore wallons ; Liège, 1939. Compte rendu, p. 33-40). — Monographies? c'est bien vague. Le philologue, dont la manie est la précision, voudrait plus de clarté dans ce titre. Disons qu'il s'agit de monographies dialectales d'une commune ou d'un groupe de communes. Le rapporteur s'adressait à un public où les initiés étaient rares, ce qui le forçait à rester dans les généralités. Il a su néanmoins donner un tour intéressant à son exposé ; on y lira des remarques très justes sur le choix des témoins, sur la façon dont l'enquêteur doit se comporter à leur égard et procéder à l'interrogatoire, sur l'étude nécessaire du lexique et de la morphologie, des noms de lieu et des sobriquets, enfin sur la zone « broyée » du Hainaut où s'enchevêtrent le namurois et le picard, et sur certains villages de cette province où le patois a disparu. [J. H.]

96. ELISÉE LEGROS. *Le joug et la charrue en Ardenne liégeoise.* (Mélanges J. Haust, p. 249-280, 1 carte et 12 fig.). Article modèle, à divers points de vue l'un des plus importants du recueil. Etudiant la terminologie de deux instruments agricoles très anciens, dans une région elle-même très archaïque, il découvre des termes particulièrement précieux. Il présente aussi, dans son élaboration et dans ses résultats, une perfection et une richesse rarement atteintes. L'esprit est tour à tour charmé par la sûreté de l'enquête et l'abondance des documents, par la précision de l'exposé et la netteté des notations phonétiques, par la clarté et l'élégance de l'illustration. Malgré les difficultés diverses, — par exemple, la traduction en français des expressions et termes techniques wallons, — le

travail ne laisse rien dans l'ombre. Il s'arrête aux moindres détails des objets étudiés, aux habitudes les plus menues qui s'y rapportent, à tous les problèmes que soulève l'étymologie des mots rencontrés. On pourrait citer telle note, pourtant concise, qui ouvre des perspectives inattendues sur l'histoire du vocabulaire, ou telle autre qui fait toucher sur le vif des réalités intimes de la vie agricole. Parmi les nombreux mots recueillis, souvent désuets et souvent inédits, que rassemble l'index final, on relèvera surtout les suivants, dont l'antiquité et l'obscurité font le prix : *crène* (partie du joug), dérivé inédit de *crin* « cran » ; — *pre*, *pron*, *prôye*, etc. (traverse du double joug), rattaché au lat. *protelum*, propr^t « corde d'attelage » ; — *âⁿblē*, altéré en *âⁿblâr*, etc. (étrier double fixant la traverse sous le double joug), du gaul. **ambilatium* « courroie du joug » ; — *fohiète* et *tchèn'vale* (*hèn'vale*), tous deux d'origine inconnue et dont chacun a deux sens très voisins (1. étrier adapté à l'extrémité postérieure du double joug ; 2. pièce en U au timon de l'avant-train de la charrue) ; — *pâye* (fourche reliant à l'essieu le timon de l'avant-train de la ch.), d'origine obscure ; — *plèn'sou* (sellette de l'avant-train de la ch.), altéré de *plo(u)m'sou*, litt^t **plumaceolu*, dér. de *pluma* « plume » ; — *χambē*, syn. du précédent (= *scamellum* + *scabellum*) ; — *stérons* (épées de l'avant-train de la ch.), d'orig. inc. ; etc. — Deux observations : p. 253, l. 2, au lieu de *postpalatale*, lire *pré-* ; et p. 263, n. 1, pour l'étym. de *tchèn'vale*, noter encore l'all. *Knebel*, a. h. a. *chenebil*, bas-all. et néerl. *knevel*, moy. néerl. *caneve* « traverse servant d'entrave, sorte de collier de cheval, etc. » (1). [L. R.]

97. WILLY BAL. *Sur le vocabulaire du jeu de balle dans*

(1) Cette dernière observation est une communication personnelle de l'auteur.

l'Ouest-Wallon. (Mélanges J. Haust, p. 21-29). — Le vocabulaire du jeu de balle, pratiqué dans les régions hennuyère, brabançonne et namuroise, n'avait pas encore été étudié scientifiquement. Il apparaît que la terminologie provient du français « classique » (*chasse*, etc.), ou du français provincial ou technique (*armure*, etc.). Parfois la forme révèle un emprunt au Hainaut picard : ainsi *casse* « balle », *cassî* « rechasser (une balle) », employé dans l'Ouest-wallon, région où *cachî* = 1. chasser (aller à la chasse), 2. chercher ; et dans le Namurois, où chasser répond à *tchèssî*, tandis que chercher s'y dit *cachî* ; de même *kèsse* « balle » en Hesbaye liégeoise, et le liég. *kèsse mwète*, litt. « chasse morte », ancien terme du jeu de paume ; pour ce trait de phonétique, voir déjà GRIGNARD, BSLW, 50, p. 387, et le FEW, 2, p. 321 b. L'auteur de ce bel article d'enquête aurait dû renvoyer d'autre part au *Dict. namur.* de PERSOUL, s. v. *bale* (avec dessin), *casse*, *chasse*, *tach'lète*, etc. [E. L.]

98. WILLY BAL. *Boulangerie et pâtisserie familiales.* (Pro Wallonia ; 4^e Annuaire de l'Association Royale littéraire wall. de Charleroi ; Couillet, 1939, p. 15-21). — Bonne documentation dialectologique et ethnographique recueillie de première main à Jamioulx [Th 24]. La description de la fabrication du pain et des variétés diverses de pâtisserie est suivie d'un glossaire étymologique des principaux termes dialectaux. [M. P.]

99. OMER JODOGNE. *Les frontières occidentales et méridionales du domaine dialectal wallon.* (Rapport présenté au 21^e Congrès de linguist., de litt., d'art et de folkl. wallons ; Liège, 1939, p. 27-30). — L'auteur résume, d'après les travaux de J. SIMON, A. GRIGNARD, N. DUPIRE, CH. BRUNEAU, etc., l'état des recherches sur la limite du wallon et du picard, du wallon et du champenois, du

wallon et du lorrain (gaumais). — Exposé très clair et succinct. Toutefois il eût fallu mentionner la note de CH. BRUNEAU touchant la limite sud du wallon dans les Ardennes françaises (Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, II, p. 126-128, avec carte). — P. 29, une erreur attribuée au dialecte champenois le village wallon d'Agimont [Ph 59] ; par contre, ajouter Cugnon [Ne 72] et peut-être Herbeumont [Ne 73] aux rares localités belges du domaine champenois. [M. P.]

100. J. HAUST. *Wallon hougne et ses dérivés*. (BTop., XIII, p. 190-197). — Le type *h û n i a, qui se rattache à l'anc. nordique *húnn* (pointe du mât, d'où le fr. *hune*), est représenté dans la toponymie de toutes les provinces wallonnes, même dans le Hainaut oriental, sous la forme *hougne* ou *hègne* (propr^t « hauteur »). Mais *hougne* est surtout fréquent à l'est comme nom commun ; il désigne d'ordinaire une sorte de gros tas de foin, allongé et informe, une sorte de rouleau (à noter qu'aux env. de Neufchâteau, on trouve, dans cette acception, *ouye*, *houye*, qui est identique au liég. *hoye*, germ. **hukil* « petit monceau », et au flam. *heukel* « veillote ») ; de plus, *hougne* a de nombreux dérivés, dont le plus remarquable est *hougnète*, t. de fenaison, « veillote, meulon ». Comme les autres études du même genre qu'il a publiées auparavant, celle que J. HAUST consacre à *hougne* et à sa famille est remarquable par sa richesse documentaire, fruit de longues enquêtes orales ; elle est accompagnée d'une carte modèle, qui met en lumière un curieux phénomène : *hougne* et *hougnète* occupent des aires absolument distinctes ; les deux types coexistent seulement en quelques points intermédiaires ; quelles sont les causes de cette répartition si nettement marquée ? [L. R.]

101. ALBERT DOPPAGNE. *Le parler des lamineurs de la*

vallée du Hoyoux. (DBR, 3, p. 77-106). — Bonne enquête ethnographique et dialectologique sur un métier dont l'établissement aux portes de Huy remonte au début du XIX^e s. L'exposé, clair et détaillé, est illustré de quelques dessins et clichés. Le vocabulaire recèle plusieurs termes curieux : p. 82, *hårkia* (DL *hårké*) ; p. 83, *åpia* (DL *åbehé*) ; p. 84, *plouma* ; p. 92, *forcorédje* ; p. 97, *goudjår* ; p. 102, *balizård* ; etc. *Clame*, -er, p. 90, rattaché à *clama re*, est étonnant. L'explication étymologique pourrait parfois être plus sûre : ainsi *plouma* dérive de plume et non de plomb ; voy. « Mélanges J. Haust », p. 269, n. 5 ; — p. 87, dans la création de *waguine* « wagonnet à benne basculante », le mot *wagon* a dû jouer un rôle ; — p. 90, *tirboute*, s. m., « vantelle subsidiaire ». Ne peut-on penser à un composé du type *chantepleure* : *tire-boute*? — p. 93, pour *ramay'ter* « non attesté ailleurs », voy. *ramayeter*, -eû, -édje, -erèye, t. du fabricant de fonte, de fer et d'acier à Liège, BSW, 43, 210 ; l'explication proposée paraît compliquée et peu sûre ; voy. aussi DL, v^o *ac'miyeter* ; — p. 97, *splóyeroû* « languette de tôle ou baguette métallique au bout de laquelle est entortillé un chiffon » est altéré du liég. *spondj'roû* (DL, s. v. et fig. 635) ; pour diverses altérations, comparez p. 82, crémaillère > *cramagnère* (de même PIRSOUL, *cramarière*) ; p. 83, entretoises > *ontrecwèsses* (de même BSW, t. 40, *antricwèsse*) ; p. 98, cannelure > *cam'leûre*, d'où *cam'loteriye* ; — p. 100, *beûsson* est une forme namur. du liég. *boûsson* (voyez PIRSOUL), lequel n'a rien à démêler avec *beûse*. — Pour *polka*, p. 103, voir *Houill. liég.*, s. v. [E. L.]

102. A. DAUZAT. *Tableau de la Langue française*. (Paris, Payot, 303 p.). — Synthèse heureuse de l'origine et de l'évolution du français. Signalons en particulier les considérations sur l'influence, dans tous les domaines de la langue, du substrat gaulois et de l'apport germanique,

avec l'étude de l'élimination progressive, dans le français central, de la plupart des tendances hétérogènes. [E. L.]

103. CHARLES BRUNEAU. *Géographie linguistique* [lorraine], (avec 8 cartes), p. 436-449 de *Géographie lorraine*, publiée sous les auspices de la Société lorraine des Etudes locales, avec le concours de quinze collaborateurs; 2^e édition. Paris, Berger-Levrault, 1938, in-8°. — Intéresse notre pays gaumais. Voir L. MICHEL, DBR, 3, p. 59-60. [E. L.]

104. L. GROOTAERS. *A propos des noms wallons du « fruit tapé »*. (Mélanges Haust, p. 210-3; 1 carte). — On connaît, grâce à J. HAUST, la dialectologie du « fruit tapé » en wallon (BTop., VIII, p. 304-310). M. G. poursuit l'étude des formes limbourgeoises et rhénanes *kitsch*, *kètsch*, *katsch*, de ce mot attesté jusqu'en silésien (voy. KLUGE, 11^e éd., v^o *Kitsche*). Il propose une étymologie et reconstitue l'évolution sémantique : « éclat de bois », d'où « trognon de pomme » (litt^t morceau qu'on ronge), puis « fruit tapé ». [E. L.]

105. L. GROOTAERS. *De namen van de « mier » in de Zuidnederlandsche dialecten*. (6 p. avec une carte; extrait de l'Album Philologicum voor Prof. Dr. Baader; Tilburg, Beuken). — Dialectologie flamande de la fourmi. Le w. *froumouhe* aurait influencé un terme limbourgeois, et le w. *Marôye* « Marie » se retrouve dans le *pismarooi* d'Outgaarden. [E. L.]

106. MARCEL FABRY. *La corruption du dialecte wallon*. (21^e Congrès de Ling., de Litt., d'Art. et de Folkl. wall., p. 105-111). — L'auteur distingue, en les classant, les transformations subies par le liégeois parlé et par le liégeois écrit. Dans la langue parlée, il faudrait de plus distinguer entre l'emprunt de termes d'origine différente (*ouh* remplacé par *pwète*, etc.) et l'emprunt du terme français

correspondant (*hayîme* remplacé par *hainne*, etc.). Il conviendrait également de parler des liaisons et de la prononciation des finales : *is-ont*, *èles-ont* pour *il ont*, *elle ont* ; *qwant-on* (ou même *quant-on*) pour *qwan[d] on* (DL, v^o i 1, *èle*, *cwand*) ; actuellement la jeune génération de Liège et des faubourgs dit, à la pause, *tos'* (et même *turtos'*) pour *tos*, pron. « tous » : *i m'nèt tos'* ou *turtos'* (1). [E. L.]

107. FLORI[BERT DEPRETRE]. *Non walon*. (Mouchon d'aunias, août, p. 25-26). — Note intéressante sur l'altération du patois du Centre : mots et formes empruntés, épithète postposée au nom, liaisons abusives. [E. L.]

108. CH. GUERLIN DE GUER. *Les dénominations de l'arc-en-ciel dans le Nord. A propos d'un livre récent*. (Revue du Nord, t. 25, n^o 97, p. 61-64 ; janvier-mars 1939). — Les *Essais de géographie linguistique* d'ALBERT DAUZAT, qui concernent surtout les parlers de la Basse-Auvergne, inspirent à l'auteur une petite étude, pleine d'intérêt, sur les noms de l'arc-en-ciel dans le Nord : *arche* (ou *arc*) de Noë, *arcade*, *ark-ê-ché* ou *ark-ou-ché* litt^t arc en le ciel (d'où *arc couché* !), *arkêch* ou *arcange*, enfin *arc saint Michel*, ce dernier étant dû à l'étymologie populaire. [J. H.]

109. P. V. VERSTEGEN. *De Benamingen van de kleine Geldstukken*. (Leuvensche Bijdragen, 1939, t. 31, p. 85-99). — Etude de géographie lexicale sur les noms sud-néerlandais des petites pièces de monnaie : *klock*, *kluit*, *knab*, *klomp*, *mastok*, etc. On peut y glaner des détails qui intéressent nos dialectes. Ainsi, deux points de la province

(1) C'est cette altération récente que M. DELBOUILLE a transposée dans les Noëls du XVIII^e s. (cf. BTop., XIII, p. 219), alors que dans les mêmes Noëls la rime prouve que l'*s* était muet : voir p. 303, l. 3, et comp. 302, l. 11 (*tos* : *nos*) ; p. 168, l. 5 et comp. 167, l. 4 (*tos* : *flagot*). Disons cependant que *corans tos'*, *tchantans tos'*, p. 174, figure déjà dans l'édition des Noëls de DOUTREPONT, p. 191.

d'Anvers appellent *brok* une pièce de 0.25 centimes. C'est de là sans doute que vient le liégeois *broke*, t. d'argot, pièce de 0,02 centimes : le DL devrait placer ce mot sous *brok* (morceau) et non sous *broke* (broche). [J. H.]

Lexicologie. Étymologie.

110. L. J. VAGANAY. *Notules*. (Neuphilologische Mitteilungen, 40, p. 374-378 ; Helsinki). — *Brader* « vendre à vil prix » serait de la famille du francique **brado* (anc. franç. *braon*, liéq. *broyon*) et aurait d'abord signifié « parer la viande » ; l'auteur s'appuie sur l'anc. liéq. *bredair* « espèce de couteau » et le pic. mod. du littoral *breder* « couper la tête des vers pour en faire des appâts ». Dou-teux. Voir DL, *bråder*. — Le pic. *ma(r)guète* « chèvre » = Marguerite ; comp. GUERLIN DE GUER, *Rev. du Nord*, 23, p. 120 (cf. BTop., XII, p. 414). [E. L.]

111. Mentionnons une discussion sur l'étymologie du liéq. *hârké* ouverte par J. WARLAND (Bull. du Cercle belge de Ling., 1, p. 8-9 ; DBR, 3, p. 163-164). Pour *horkèye*, voir FEW, III, p. 892 (à ajouter aux vestiges de l'espagnol, BTop., X, p. 433 ; mais voir les réserves de J. HAUST, *ibid.*, p. 458). [E. L.]

112. J. HAUST. *Wallon cwérèle et rayèle*. (BTop., XIII, p. 187-188). — Le premier de ces mots wallons, qui est un l.-d. de Jumet et de Gosselies, est altéré de **cwérère*, litt^t « carrière », comme le second (soupon de cave) l'est de *rayère* (dérivé de r a d i a r e). [L. R.]

113. J. HAUST. *Diminutifs du type fr. linot et du type w. wandion*. (Notes de Dialectologie wallonne ; BTop., XIII, p. 173-182). — Dans ses notes de dialectologie au titre trop modeste, M. HAUST aborde des sujets nettement délimités, menus en apparence, mais qui révèlent en fait

des problèmes nouveaux, parfois profonds. Dans celle-ci, qui ouvre la série, il étudie deux types très curieux de diminutifs. Le premier, *linot*, est très différent du type ordinaire de diminutif *âne-ânon* (= petit âne), puisqu'il ne signifie pas « petit lin », mais désigne un oiseau. M. H. énumère, avec une documentation parfois très riche, toute une série de dérivés où le suffixe diminutif exprime un rapport analogue : w. et picard *bosquet*, 1. pivert, 2. écu-reuil [du même radical, ajouter *boquillon*, bûcheron] ; w. *bèrbijot*, etc., pou de mouton, litt^t **brebisot* ; liég. *wandion*, punaise des lits, de l'all. *Wand*, muraille ; nam-so- ou *sôvèrdia*, moineau franc, de *soveronde*, séveronde ; *mourē* (Limerlé), même sens, litt^t *mureau* ; w. *tchèrdonèt*, chardonneret, de *tchèrdon* ; w. *linèt*, *lègn'ré*, *lign'roul*, etc., dér. de *linum* ou de *linaria* ; *fônèt* (sud du Lux.), frelon, dér. de *fône*, fourche ; anc. fr. *oreillette*, pendant d'oreille ; w. *hatré*, cou, gorge, nuque, de fl. *halter*, licou ; w. *bokèt*, morceau, de *boke* ; w. *murèt*, giroflée des murailles ; w. *norèt*, mouchoir, du lat. *ôra*, bord ; liég. *gâmète*, coiffe de femme, de *câme*, crinière, tignasse ; fr. dial. *foirole*, w. *hiterouïle*, mercuriale (plante), dér. respectivement de fr. *foire* et de w. *hite*, qui ont le même sens. — Le second type de diminutifs *wandion* n'est qu'un cas particulier du premier. Il mérite une étude séparée parce qu'il comporte la greffe d'un suffixe roman sur un radical germanique. « Ce cas, écrit M. H., nous permettra peut-être de déceler un curieux procédé d'emprunt ou plutôt d'adaptation d'un mot emprunté ». M. H. relève une bonne série de mots germ. composés de deux substantifs auxquels correspondent en w. des dérivés du premier composant de ces mots germ. ; le w. a pris le premier terme, mais il a substitué au second un suffixe diminutif. Ex. : all. *wandlaus*, néerl. *wandluis* = w. *wandion* ; all. *windelbohrer*, villebrequin = w. *windé* ; néerl. *wisscherbol*, écouvillon

= w. *wihion* (Odeur, Bergilers) ; etc. — Un post-scriptum est consacré aux diminutifs toponymiques. [L. R.]

114. J. MORAWSKI. « *Faire à Dieu barbe de paille* ». *Contribution à la phraséologie des langues romanes*. (Archivum Romanicum, XXIII, p. 79-83, Firenze, 1939). — Le sens de cette locution est « se moquer de Dieu ». E. PASQUIER, suivi par tous les philologues, de H. ESTIENNE à E. HUGUET, la considère comme une corruption de « faire à Dieu *gerbe* de paille » en parlant de « ceux qui offroient à Dieu des gerbes de paille feignans offrir des gerbes de bled ». Cette explication heurte la chronologie (outre que l'usage d'offrir à Dieu des gerbes de blé n'est pas attesté) : « faire... *gerbe* de paille » ne se rencontre pas avant la moitié du XV^e s., alors que l'a. fr. connaissait « faire à Dieu *barbe* de fuerre » (ou « de paille ») ; cf. de même, en provençal mod. « *barbo di paio* » et en italien « far la *barba di stoppa* ». De toute évidence, *barbe* est la leçon primitive. — Pour découvrir l'origine du proverbe, on suggère de le rapprocher de l'expression « faire la barbe d'or » (ou « dorer la barbe ») attestée en ital., en prov. et en a. fr. (exemple inédit du XIII^e s.), expression que M. M. rattache à une coutume du paganisme romain. Sur « barbe d'or » (1) qui, dans le langage figuré, s'appliquait probablement aux nouveaux riches, on aurait calqué « barbe de paille » ou « de foin », d'après « l'antithèse banale de l'or et de la *paille* ». En France, comme l'idée de paille (ou de foin) appelait le mot *garbe* (*gerbe*) plutôt que le mot *barbe*, on aura remplacé celui-ci par celui-là. Mais *lectio difficilior*.... — C'est le lieu de rappeler le liég. *trover bâbe di foûre*,

(1) Il y a eu, à Liège (et ailleurs), au moyen âge plusieurs maisons ou « brassines » *delle Barbe d'or*, dont deux au moins ont donné naissance à un nom de rue (cf. GOBERT, *Liège à travers les âges*, II, 117-8, etc.). Nous ignorons s'il existe un rapport entre cette enseigne traditionnelle et l'expression relevée par M. M.

au sens restreint de « trouver buisson creux, porte close ». Rapprochée de l'a. fr., du prov. et de l'ital., elle fournit un nouvel argument à la thèse de M. M., d'autant plus que le caractère conservateur des aires latérales est bien connu. On reverra et complètera donc l'explication traditionnelle de *bâbe di foûre* présentée dans BD, 18, p. 149-150. [M. P.]

115. LOUIS MICHEL. « *Saligot* », nom commun, dans un texte liégeois du XIV^e siècle. (Mélanges J. Haust, p. 281-288). — Au dossier du fr. *saligaud*, M. M. verse une mention de Jean d'Outremeuse : *saligos* (*Geste de Liège*, v. 3737), déjà signalée par SCHELER (1882), mais négligée par les étymologistes. Avec beaucoup d'à-propos et sans omettre aucun aspect du problème, l'auteur discute la valeur et l'importance de ce texte qui apporte le plus ancien exemple de *saligaud* pris comme nom commun. L'adjectif *saligaud*, ainsi que l'avait vu HORNING, se rattacherait au nom propre *Saligot* qui désigne deux rois païens dans des chansons de geste des XII^e-XIII^e s. — On s'étonne que l'auteur ne signale pas l'existence, chez le même J. d'O., d'un officier nommé *Saligons* [« Gerpho et Saligons (1), dois des sorjans Hisboset » *Myreur* I, 35]. A noter que ce personnage, qui tue son maître Isboseth et finit par être pendu, joue, en somme, le rôle d'un « traître » (cp. « li felon saligos » cité par M.M.). Son nom ne se rattache-t-il pas à *saligot* / *salligaud*?¹ Fait remarquable : un seul écrivain fournirait ainsi, pour le même mot, un double « état de langue » représenté 1^o par le nom propre gardant encore sa signification individuelle, non généralisée ; 2^o par l'« étape intermédiaire entre la valeur de nom propre (...) et l'état de

(1) Dans le récit de l'Ancien Testament que J. d'O. démarque en cette partie du *Myreur*, ces deux personnages sont appelés *Réhab* et *Barna* (*Samuel*, II, cap. 4). Seul, le nom d'*Isboseth* est conservé par le chroniqueur liégeois.

nom commun comportant une valeur péjorative » (p. 285). — On observera, d'autre part, qu'un siècle au moins avant le *Myreur* et la *Geste*, *Saligos* était connu chez nous comme surnom (> nom de fam.). Les chartes liégeoises nous en fournissent la preuve : « Henris Saligos » cité en 1269 (J. CUVELIER, *Cart. du Val-Benoît à Liège*, 193) ; « Hanes Saligos » cité en 1290 et 1295 (E. PONCELET, *Invent. anal. des chartes de la collég. Sainte-Croix à Liège*, I, 69 et 77), ainsi que dans d'autres chartes de la même époque (S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cart. de l'Eglise Saint-Lambert à Liège*, II, 486, 508, 525, 533, 536) ; « Henris Saligo des beghines », homme allodial cité en 1316 (*ibid.*, III, 159). [M. P.]

116. ALBERT HENRY. *Wallon scorîye*, *corîhe* ; *aragonais isordyáka*, *curiáka* (avec 3 cartes ; DBR, 3, p. 107-114). — Plusieurs dénominations du « fouet » en wallon s'accordent mal avec une dérivation régulière d'**excorrigiata* (> franç. *écourgée*) (1). Pour *scorîye*, (*è*)*scoréye* du w. central, l'auteur propose un type **excoriata* ; des pendants s'en retrouveraient en aragonais. Le liég. *corîhe*, verv. *corîte* (cf. Hainaut franç. *écourit'*) proviendrait d'un croisement *scorîye* + *scordjîre*, par « rejet de l'élément dental à la fin du mot et réduction du groupe initial ». En passant, on touche à la question de l'origine du subst. *scorion* « lanière » et de l'adj. *coriant* « flexible ». — L'auteur aurait pu enquêter du côté des verbes signifiant « fouetter » : j'ai noté à Jodoigne et Zétrud-Lumay : le *scaswêre* de *m' secorîye* (ou de *me scorîye*) *secortchîye bén* (parfois *secordjîye* à Jodoigne) « la mèche de mon fouet claque bien ». Signalons aussi *scoriasse* « filandreux » à Fosses-lez-Namur (BSW, 52, p. 159). L'explication du liég. *corîhe* ne satisfait

(1) L'auteur signale, dans le REW, un double emploi en 2253 (*corrigia*) et 2987 (**excorrigiata*). De même DAUZAT, *Dict. étym.*, a deux articles *écourgée* et *escourgée*, qu'il faut réunir.

guère : d'un croisement, on attendait *(s)corîdje dont on s'expliquerait mal qu'il n'ait pas survécu, vu sa rencontre avec *corèdjî*, *coridjî* « corriger ». Quant au malm. *scordjîre* (à côté de *corîte* : VILLERS en 1793 a déjà les deux types), il faudrait dire que cette forme a été elle aussi altérée dans sa finale ; de même *scordjîle* Stavelot (BSW, 44, p. 523, à côté de *corîte*). En somme, matière particulièrement obscure. — La documentation utilisée vient surtout de l'ALF de GILLIÉRON et de l'*Enquête* de BRUNEAU. Les renseignements fournis par ce dernier, n° 727, ont été inexactement traduits sur la carte 3, p. 112 : le point 36 a *skori* aussi bien que 18 et 19 ; il n'est dit nulle part que 22, 29 à 35, et 42 aient *èkourdji*, ils ne figurent pas dans les localités citées par BRUNEAU, ce qui signifie qu'on y emploie — comme en 24-25 — le franç. *fouet* (*Enq.*, I, p. 407). [E. L.]

117. J. GESSLER. *Notes de lexicologie comparée (limbourgeoise et liégeoise)*. (Mélanges J. Haüst, p. 185-207). — Outre une entrée en matière montrant, par trois curieux exemples, comment la connaissance de faits germaniques peut élucider des problèmes de critique textuelle ancienne, et un aperçu sur les éléments germaniques en wallon liégeois d'après le DL et les travaux de MM. GRAULS, CORIN et VERDEYEN, cet article copieux se divise en deux parties : une liste d'anciens vocables limbourgeois d'origine liégeoise et une liste d'anciens vocables liégeois d'origine limbourgeoise : contribution précieuse, par les nombreux textes d'archives datés qu'elle rassemble, à l'étude historique de nos dialectes (1). Notons que l'auteur, à propos des tautologies romanes-thioises (p. 196, n. 3 ; 192, n. 2), se rencontre avec E. RENARD (cf. ci-dessus, n° 23) pour montrer l'intérêt de ces expressions redoublées dans la

(1) P. 197, l. 20. Lire *Pondavro*.

détermination du sens des mots. — P. 190, note. Le w. *bôdeler*, t. techn. des carriers de l'Ourthe, ne vient ni de *buitelen*, ni de *boddelen*. C'est un dérivé de *baudèt* au sens de support ; voir BSW, 52, p. 114 (Marche-lez-Ecaussinnes) et 53, p. 354 (Fosses-l.-N.) : (faire) *baudeler* (une pierre), la faire virer sur un point d'appui servant de pivot ; le vocalisme s'explique par un emprunt au namurois. — P. 191, n. 2. Le w. disant è *knèp*, avec la prép. è (= en), il est préférable de recourir au subst. *knijp* « étroite », qu'à l'adj. *knap* « juste, serré » ; voy. d'ailleurs BTop., X, p. 459. [E. L.]

118. R. VERDEYEN. De « neppe » à « nozé » et « nifeter ». (Mélanges J. Haust, p. 395-404). — On admet généralement qu'un mot germanique à initiale *sn-* peut perdre la sifflante en passant en wallon. M. V., avec la volonté de sortir des sentiers battus et à l'aide d'une abondante documentation sur les divers parlars germaniques, suggère, pour certains de ces mots, de recourir à des étymons pris dans les mêmes familles, mais dépourvus de l'*s* initiale. Ainsi l'anc. wall. *neppe* « bécasse » ne viendrait pas de l'anc. néerl. *sneppe*, de même sens, mais de termes apparentés qui, tel le bas-all. *nebbe*, n'ont — j'ajouterai malheureusement — que le sens de « bec » au propre et au figuré. A moins, dit l'auteur, qu'il ne faille s'adresser à un *nepa / nebbā* gaulois, latin ou punique (?). Pour le w. *nozé* « mignon, gracieux, gentil », on recourrait pareillement à la famille qui a donné le nom germ. du « nez » (néerl. *neus*, all. *nase*), en même temps que celui du « museau » (néerl. *snuut*, *snoes* ; cf. néerl. mod. du Nord, *snoezig*, dont le sens se rapproche de *nozé*). L'auteur verrait même dans le w. *nāse* « mucus nasal » le primitif de *nozé*, hypothèse du reste inacceptable en phonétique wallonne : l'*ā* (*ā*, *ǣ*) long de *nāse* ne peut rien avoir de commun avec l'*o* ouvert bref de *nozé*. Sur l'énigmatique *nozé*, voy. BTop., X, p. 462.

Enfin le w. *nifeter* « fureter » et le franç. *(re)nifler* pourraient dériver du bas all. *nif*, *nüff* « bec, nez », apparenté d'ailleurs au néerl. *snuffelen* et à l'angl. *to sniff*, *snuff*. [E. L.]

119. J. WARLAND. *A propos du français grimper et du wallon griper*. (Mélanges J. Haust, p. 413-420). — On ne peut se contenter de voir dans *grimper* une nasalisation de *gripper* (dérivé du francique **grîpan*, selon l'opinion ordinaire ; du moy. néerl. *kripen*, d'après M. VERDEYEN). La chronologie comme la phonétique suscitent en effet des objections. En confrontant la famille de *ramper* (en anc. franç. « grimper »), celle de *crampe* et celle de *grimper*, apparaissent des concordances explicables si l'on admet comme étymons d'une part le rad. germ. *kramp-*, *ramp-*, et d'autre part sa variante apophonique *krimp-*, *χrimp-*, *rimp-*. *Grimper* vient d'un verbe francique **krimpan* « s'accrocher, se contracter, se rétrécir » ; la phonétique wallonne rend compte de la perte de la nasale dans le w. *griper*. Ce savant article (dont les conclusions se rencontrent, pour le franç., avec celles de P. BARBIER, voy. p. 418; n.) semble bien résoudre un problème délicat. Il ne reste qu'à expliquer le passage de la forme *grip(p)er* du wallon au français, ou à montrer la possibilité de pareille évolution en franç. central. Remarquons encore que, p. 414, M. W. tient compte de l'antécédence du dérivé *grippe* et qu'il la néglige p. 416. [E. L.]

120. E. GAMILLSCHEG. *Autour des mots wallons d'origine germanique*. (Mélanges J. Haust, p. 159-181). — On connaît les études de M. G. sur la toponymie du Nord du domaine galloroman. La contribution présente, consacrée à l'examen de quelques cas typiques du lexique wallon, permet d'apprécier les méthodes de l'auteur, originales et hardies, appliquées à une matière moins lointaine. M. G. pose en principe que l'étude des déplacements ethnogra-

phiques est indispensable à celle des migrations de mots. L'aire d'un mot permet en effet d'assigner ce mot à telle immigration. Ainsi l'ancien terme de droit liégeois *afforat* (cf. BTop., VII, p. 196) est un reste de la juridiction ripuaire introduite à Liège au VI^e s. ; de même le liégeois *beû* serait un ripuarien **bausi*, alors que le français *boise* contiendrait le salien **bausja*. C'est en revanche au salien **haswjan* qu'il faut rattacher le w. *hazi*, picard *azir*. Certaines particularités phonétiques et morphologiques servent aussi de critère : ce sont elles qui nous apprennent que le w. *hati* doit remonter au francique, que *hate* (dans à *hate*) a été emprunté vers le VI^e s., tandis que *hête* viendrait de la langue des Francons qui se répandirent chez nous aux VII^e-VIII^e s. Notons encore *ahâyî*, du francique **bihagon*, dont l'auteur rapproche, comme pouvant représenter la forme contraire, l'anc. franç. *meshain*, w. *mèhin*, lequel s'expliquerait par un adj. francique **mis-hagin* ; et *heûpon* attribué à une invasion germanique secondaire du VI^e-VII^e s. A un *hadel* amené par une immigration postfrancique semblable, l'auteur n'hésite pas à rapporter, malgré la nasale, le lorr. *handé* « langes », *handeler* « balayer l'étable », pas plus que l'aspirée ne lui paraît exclure, pour l'anc. franç. *hisde*, w. *hisse*, un étymon **agisôdi*, dû à une colonisation saxofrisonne du VIII^e s. Pour ce mot, comme pour le dernier terme étudié, le w. *reûpî* et ses congénères, M. G. trouve dans les formes romanes des éléments précieux pour la préhistoire de mots attestés seulement plus tard en germanique. — L'auteur, qui a surtout utilisé le DL, ignore certaines autres sources. Ainsi, p. 163, pour *stut'*, ses considérations tombent devant l'étude de J. GRAULS, BTop., IX, p. 292-298 (cf. ib., X, p. 424) ; l'expression « a *stuit* ou en location simple » renferme d'ailleurs vraisemblablement une synonymie, non une opposition (cf. supra, n^o 23). — Pour *hardine*, p. 166, n.,

corriger d'après les remarques de J. FELLER, BD, 18, p. 23 (cf. BTop., VIII, p. 462). — P. 169, on adopte la thèse suivant laquelle *horbi* est à séparer de *fourbir* ; il est cependant malaisé de les dissocier : voir dans PIRSOU, *choûrbi, richoûrbu, rifoûrbu, -i*. — P. 174. Pour le w. ard. *hâmon* « poignée (d'étoupes, d'épines) », dér. liég. *dihâmoner* « disloquer », M. G. préfère à l'a.h.all. *halm* « tige », proposé dubitativement par le DL, l'a.h.all. *halmo*. « poignée (ce qui sert à tenir avec la main fermée) ». Si l'idée du collectif wallon n'apparaît pas dans l'all. *halm*, celle de poignée pour tenir un objet n'apparaît pas plus dans les mots wallons ; au reste on la comprend mal, s'appliquant à un ensemble d'étoupes ou d'épines. — P. 177. Au m.h.all. *hadel*, on rattache d'ordinaire le franç. *haillon*, dont l'auteur ne dit rien ici ; cf. BTop., I, 82 (1). [E. L.]

121. W. VON WARTBURG. *Problèmes relatifs aux mots romans d'origine germanique*. (Mélanges J. Haust, p. 421-427). — Mise au point de questions abordées par MEYER-LÜBKE et GAMILLSCHEG. — 1° Au francique **humilo* remonte le premier nom du houblon en galloroman (anc. franç. *homlon*), apporté par les Francs avec l'emploi du produit dans la brasserie ; vers 1400 arrive des Pays-Bas, sans doute avec quelque amélioration technique, le m. néerl. *hoppe* attesté en anc. wall. ; ce terme fut par la suite adapté différemment : en Wallonie, type *houbillon* ; en « Flandre », type *houbelon* ; en Picardie, type *houberon*. Dans la langue écrite s'est répandu le second de ces termes. [Remarquons en passant que l'emploi du mot « Flandre » peut prêter à confusion : le premier exemple est de Tournai]. — 2° L'anc. franç. *randir* (cf. w. *randî*), d'où *randon* et *randonnée*, remonte au francique *rant*, déverbal

(1) P. 147 et 165, l. 1. Lire Gondécourt. — P. 178, l. 13. Lire *hazir*.

de *rinnen*, *rennen* « courir ». — 3^o Parmi les noms d'oiseaux qui dérivent du francique, il faut rayer *hulotte*, *caille*, *mouette* et *trôle*. [E. L.]

122. J. JUD. *Beton*, *bet*, *beter*. (Mélanges A. Duraffour ; *Romanica Helvetica*, vol. 14, p. 194-203). — Revision nette et concluante dès articles *bitumen*, *beost* et *bettare* du FEW. Le terme *bèt* « colostrum ; d'où : mets fait avec le produit de la première (ou plutôt de la seconde ou troisième) traite de la vache », usité de la Picardie et de la Wallonie à l'Auvergne et à la Savoie, ne peut s'accommoder phonétiquement de l'a.h.all. *beost*. Il est inséparable de l'anc. franç. *beter* « se cailler » : il n'y a ni incompatibilité sémantique, ni séparation géographique. Dans le francoprov. *beton* « colostrum » se retrouve l'anc. franç. *beton* « gravois » (pour les représentants wallons de *beter*, *beton*, voir *Etym. w. et fr.*, p. 41 et 322). L'unité de cette famille ne peut être mise en doute. Un autre nom du colostrum, *besson* (Forez, Dauphiné), pose enfin la question des rapports avec les noms romans — et gaulois — du bouleau (1). [E. L.]

123. J. JUD. *Deux notes étymologiques*. (Mélanges J. Haust, p. 239-248). — On n'envisagera ici que la première de ces deux études remarquables. Le grand romaniste suisse, partant de *ladasca* « tique », attesté dans une

(1) On ne peut s'empêcher de reproduire la conclusion de cet article : « C'est ici que le romaniste est bien obligé de s'arrêter : sa tâche consiste à faire le tri exact et minutieux des formes romanes que l'indogermaniste n'est guère en mesure de juger avec la compétence indispensable. C'est un travail pénible que d'enlever les pierres et de les entasser au bord de la jachère avant d'atteler les chevaux pour le labourage du champ. La moisson n'est souvent engrangée que par la génération suivante, pourvue d'une documentation à laquelle leurs prédécesseurs ont consacré l'effort d'une vie entière. Le lexique de Saint-Pol, le Dictionnaire liégeois ou celui de Vaux que l'illustre savant de Grenoble nous promet, resteront des sources de premier ordre même à une époque où bien des manuels seront tombés dans l'oubli » (p. 203).

glose du VIII^e s., en montre la survivance dans les formes *lache* de l'Est (Dauphiné, Franche-Comté, Vosges) et *laque* de points isolés du Nord-Ouest (Boulonnais, Cotentin). Un mot sans appui dans la langue est exposé à tous les caprices de l'étymologie populaire : d'où les variantes *liache* (les tiques se « lient », s'attachent à la peau des moutons), *louache* (le loup n'est pas moins vorace que la tique) ; enfin *louette*, *louvette* qu'à première vue on dériverait régulièrement de *lupus* (on trouve même des îlots *loup de bois*), mais ce serait un « mirage sémantique » : les aires sont géographiquement inséparables, et une variante appelle l'autre. Dans le Midi enfin, des Basses-Alpes à la Catalogne, survit un autre type **lacasta* (> *ligasto*, *lagasto*,...), que M. ROHLFS a voulu rattacher à l'ibère ou au basque, mais on ne peut méconnaître sa parenté avec *ladasca* > **latasca*. Cet article, dont le résumé ne saurait montrer la richesse et la sûreté, restera comme un modèle de méthode. Non seulement il permet de relever le suffixe *-asca* en dehors des limites qu'on lui assigne généralement, mais encore il révèle un nouveau reste préroman perdu dans le lexique de l'ancienne Gaule. — Il est intéressant d'ajouter que ce précieux type est connu de nos parlars. DASNOY, p. 273, donnait, en 1858, *laruche* comme syn. de *tikèt* « tique des chiens, des bœufs, etc. » en chestrolais. Grâce aux enquêtes de J. HAUST, on peut assurer que *lôche*, s. f., « tique du chien » survit à Maillen (cf. BTop., XIII, p. 250), Crupet, Celles, Alle-sur-Semois [Na 116, 127 ; D 72, 141], ainsi qu'à Laforêt et Rochehaut [D 136 ; Ne 51], où *boskèt* est syn., et à Auby [Ne 57], où la *lôche* est plus grosse que le *boch'lèt* (sur ce terme, voir BTop., XIII, p. 174). D'autre part, on note dans BRUNEAU, *Eng.*, II, p. 418 : *lôtch*, s. f., à Vireux-Wallerand, *lât'* [t' = mi-occlusive en voie de désarticulation] à Tournavaux et Thilay, « parasite qui vit dans le cuir des rumi-

nants où il forme des grosseurs (tique?) ». Dans ces dernières formes, il a dû y avoir une altération de la finale, la mi-occlusive représentant un *-cca*, tandis que la chuintante chestrolaise et namuroise continue régulièrement le *-sca* primitif (comparez ce que dit M. J. des types **lacca*, **lasca*, **ladacca*, **latacca*, **lataasca*, qui, sans l'hapax *ladasca*, pourraient « aussi bien » expliquer les formes actuelles). [E. L.]

124. Du *Parler de La Gleize*, de LOUIS REMACLE (cf. BTop., XII, 424), signalons les c. r. élogieux de J. JUD (Vox Romanica, IV, 1939, p. 216-217) et de F. KRÜGER (Volkstum u. Kultur der Romanen, XII, p. 309-312). Ce dernier insiste sur les documents de valeur que l'ethnographe trouve en ce livre. Signalons qu'il accorde trop d'importance à la *gade* « bâti pour faner le foin ». L. REMACLE (o. c., p. 150) dit expressément que ce procédé « date d'après la guerre ». Comparer le témoignage de BASTIN, ci-dessus, p. 345. On sait du reste dans le pays qu'il s'agit là d'une façon de faire venue de Rhénanie. [E. L.]

124b. De JULES FELLER, dans BSW, t. 66, divers rapports sur des mémoires présentés aux concours : vocabulaire de Nivelles (p. 5), proverbes namurois (p. 10), vocabulaire d'Antoing (p. 58), mots du nord de Liège (p. 66), mots de Hesbaye (p. 70).

125. FL. DEPRÊTRE et le Dr NOPÈRE. *Petit Dictionnaire du wallon du Centre (La Louvière et environs)*. — Nous avons signalé le début de ce dictionnaire (notamment BTop., XIII, 248). Depuis lors, on a distribué les p. 49-96 (*cafouyî-djètures*) ; et, dans le « Mouchon d'aunias » de La Louvière (dernier n° reçu : mai 1940), la publication en est arrivée à l'article *èscaupichure*. Nous souhaitons vivement que cet ouvrage, si précieux pour nos études

dialectales, puisse continuer et s'achever sans trop d'encombre. Les erreurs sont rares. Relevons seulement *doû-ci* (ici) et *doû-la* (là), où les auteurs voient « une forme élidée de *d'-ci*, *d'-la* ». En réalité, *doû*, étant long et accentué, ne pourrait jamais être élidé ou syncopé. C'est une forme altérée de *droût* (droit). On dit *droûci*, *droûla* Mons, Clabecq, etc.; *drôchi*, *drôla* St-Ghislain, Stambruges, Wodecq, etc.; *droci*, *drola* Fleurus, Jamioulx, Chimay, etc.; *dôchi*, *dôla* Ath : etc. [J. H.]

126. ROÏAL (= CH. DAUSIAS). *Vocabulaire oral montois*. (Ropieur, 1939, n° 2, 6, 10, 14, 18, 22). — Suite 141-146 de ce vocabulaire; cf. BTop., XIII, p. 248. Expressions consignées pêle-mêle, collection riche et variée, mais que la dispersion dans un grand nombre de numéros et le manque d'ordre alphabétique rendent bien difficile à consulter. [J. H.]

127. O. DEUTSCHMANN. *L'emploi de noms d'action désignant d'abord une « volée de coups » pour signifier « beaucoup » en territoire gallo-roman*. (Revue de Ling. rom., t. XIII, nos 49-50, p. 83-125; 1937 [paru en 1939]). — Etude très fouillée, au point de vue sémantique, d'un groupe de mots curieux : l'expression de la grande quantité indéterminée (« beaucoup ») au moyen de termes qui, au sens propre et primitif, désignent une « volée de coups », constitue, au dire de l'auteur, un trait tout à fait typique de la langue populaire de la Galloromania. Le type le plus connu et le plus répandu est *tapée*. Chose intéressante, que l'auteur ne paraît pas avoir remarquée, ce processus sémantique est à peu près étranger à nos dialectes. Je ne connais guère d'autre exemple que *trik'léye*, usité dans le Centre (Houdeng, etc.), à Fleurus, Rance, Gottignies, etc. J'ai relevé *tapéye* à Villance [Ne 23], prob^t emprunté au fr. pop.; *pètéye* à Soignies, qui pourrait être altéré de

pèkéye (cf. GRANDG., II, 207). C'est bien peu de chose en face des listes imposantes de l'auteur, et cette rareté est significative. — Dans la bibliographie abondante de M. D., le liégeois n'est représenté que par les dictionnaires de HUBERT et de FORIR, d'où il n'a tiré pour ainsi dire rien. Il a déniché dans HUBERT « *tapeaie*, durée, espace de temps » ; le sens temporel me paraît douteux. Dans ce cas, on dit ordinairement *hapéye*. [J. H.]

128. W. VON WARTBURG. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, t. 2, p. 577-768 (= 32^e livraison), Paris, Droz. — Dans le présent fascicule, qui va de *cena* à *clavus*, on retrouve les qualités tant de fois appréciées : clarté et précision dans l'exposé lexicologique, rigueur et finesse dans le classement sémantique, perspicacité et concision dans la recherche étymologique. Et, à mesure que l'œuvre avance, on voit s'étendre la documentation de l'auteur, en même temps que s'affirmer sa maîtrise dans la discussion des problèmes posés par la préhistoire et l'histoire du vocabulaire galloroman. — Voici, avec l'une ou l'autre remarque, un aperçu des articles intéressant le plus notre domaine : p. 577 *cenaculum*. La Gleize dit *cina* « fenil », et non *cinè* ; — p. 578, *cenare*. Le malm. rural *r(æ)cinon* « réveillon » est seul chez nous à conserver la signification première, l'acception « goûter à 4 h. » du nam. *riçuner*, henn. *èrciner* étant postérieure ; — p. 584 *centenus*. Aux appels de note 7-8-9, rien ne répond ; — p. 594 **cer-* (gaul.). Le wall. *cèrcî* « sérancer » représenterait **ceresiare*, forme de l'Ouest, opposé à **cerentiare*, du Centre et de l'Est. Mais on attendrait alors un liég. **cèr'hî*, nam. **cèr'jê*. En réalité *cèrcî* représente **cerentiare* > **cèrincî*, **cèrècî*, *cèr'cî* ; voyez l'ard. *cèrè* « séran » ; — p. 598 **kerana* (francique). Préciser, d'après cet article, la note étymologique du DL, v^o *sèrène* ; — p. 599 a. *ceraseam*. Le malm. *sèlhî* est douteux. « Cerisier » se dit *cièrcî* ou *cèlhî* (BASTIN,

Plantes, p. 57) ; — p. 608. **kerte** (moy. néerl.) « morceau coupé ». Etymon de *creton*, préféré au moy. néerl. *krete* « repli ». Le verv. *crété*, nam. *crètia*, etc., serait le moy. néerl. *kerteel* ou le flam. *kertel*, de même famille. On ne traite pas des l.-d. *crête*, *-ale* (Étym. w. et fr., p. 61-62) ; — p. 617 a. **ketsche**. Compléter d'après l'étude recensée supra, n° 104 ; — p. 617 b. ***keula** (germ.) « bosse ». Source de l'anc. fr. *çoule*, rouchi *choule*, *-ète* (boule du jeu de crosse). Ajouter w. (arch.) de Jodoigne *souye* (supra n° 37), néerl. *sol*, *sollen* (VERCOUILLIE, 3^e éd.) ; — p. 628 b. **charta**. *cartel* « convention électorale entre partis » n'est pas propre à la Belgique. Voir le *Cartel des Gauches* français de 1924 ; — p. 631. **Chartreuse**. Ajouter liég. *tchâtroû* « chartreux » ; — p. 640 a. **chip** (moy. angl.). De là *chipoter*, *chiffonner*. On range ici le w. « *chifôder*, *chifonder* ». Ecrit plus exactement *tchifôder*, ce mot a déjà figuré v° *catafalium*, où on n'avait pas reproduit le sens premier « chiffonner » (cf. BTop., XIII, p. 256) ; — p. 650 a. **chorda**. « Gembloux corde de *diale* clématite BTop., XII, 417 ». Rectifier, d'après la source alléguée : *corde de didle* Landelies, *cwade di didle* Gembloux, etc. = chèvrefeuille, et souvent aussi clématite ; — p. 661 b. ***cibaria**. Ajoutez Jalhay *civron* « bras de civière ou de brouette » ; — p. 671 b. **kik-**. On note : « Malm. *rakikèie*. Neufch. *kikaïe* jouet ». Le malm. *rakikèye* (VILLERS, en 1793) = *toton* ; fig. petit bout d'homme ; SCIUS, en 1893, donne le malm. *carikèye* « toupie ». Quant au chestr. *kikaïe*, DASNOY, p. 192, le définit : « jouets, bagatelles qu'on donne aux enfants pour les amuser ». Il faut peut-être rapprocher ce dernier du liég. *kikèye*, *kikèye*, ord^t *tchâtchéye* (en 1650 *ichintchéye*) « vétille, bagatelle », représentant littéralement le franç. « quincaille » ; — p. 687 a. **cinis**. Ajouter w. de l'Ard. liég. *crope è cènes* « chenet ; fig. personne casanière, gardant le coin du feu » ; — p. 691 b. ***kippan** (anc. francique), d'où l'anc. franç.

eschepir, henn. *skèpi*, brab. *skèrpæ* « éclore », avec un préf. *ex-*, dont l'auteur ne parle pas et qui est dû à *éclore*, *échapper* ; — p. 711. **cisclare*. Explication de l'anc. prov. *cisclar*, nam. *chîler*, anc. prov. *guiscla*, franç. *gicler* ; — p. 732 b-733 b. **klapp**. Réunir *claboter* de Fosses et *clabotè* de Givet ; — p. 735. **klappa** « pierre plate ». Type préromain, d'où dériveraient le t. de houill. liég. *clapis'* et le franç. *clapis* ; — p. 750 a. **claudere** et 756 b. **clausus**. Réunir anc. liég. *encloese* « enclos » et Fosses *èclôse* « enclos » (ou plutôt « cloître » : BSW, 52, p. 130) ; — p. 756 b. nam. *rèclo*. Lire *rèclô* ; — p. 756-757. **clava** « gourdin ». On traite ici du liég. *clavé*, d'origine obscure. Compléter sa définition d'après GRANDGAGNAGE, II, p. XVII, et la *Houill. liég.*, s. v. Ajouter *cloya* « petite masse de sidérose », en dial. du Centre (*Dict. du w. du Centre*, p. 66). [E. L.]

578 b. **cēnare**. Ajouter : à Laforêt [D 136], *r'ciner* ou faire le *r'cinadje*, = faire une collation après la veillée, vers 10 h. — 596 b. **cēra**. Supprimer : « Fensch *sirèuse* caisse en bois dans laquelle s'agenouillent les lessiveuses ». C'est un dérivé de *sîr* soir. Voyez *sirèce* dans *Etym. w.* et fr., p. 316. — 617 a. **ketsche**. Supprimer : Mons *kage* ; cf. BTop., VIII, 305, n. 2. — 619 a. **chalcedonius**. Ajouter *cacidône* à Oizy [D 130] « bille de marbre ». De là vient aussi *kassedo* (dialecte flam. du Hageland ap. SCHUERMANS) « marmeren knikker ». — 622 b. **chaos**. Ajouter liég. *gâz'*, f., t. de houill., grisou (DL). — 627 a. le rouchi *carter* « mêler les cartes » passe pour être français dans toute la Belgique. — 638 b. Au gaumais *dèchipe* « qui use vite ses vêtements », ajouter *dèchipey* (Rossignol), v. tr., « détruire, user (ses vêtements) ». Il est douteux que ces mots se rattachent au m. angl. *chip* (petit morceau) ; on attendrait dans ce cas *-tch-* et non *-ch-*. C'est peut-être une altération du fr. *dissiper*. — 679 b. **cinrèce**, coquille pour *cinerèce*. — 746 b. **klatsch**. L'auteur range ici « rire

à *déclatchi* (Tourcoing), rire aux éclats ». En réalité, c'est l'équivalent de « *déclaquer* (Lille), éclater (de rire) », donné v° *klakk-*, p. 728 a. Le tourquennois dit *tchan*, *tchi*, *tchu* (quand, qui, cul) ; *butchi* (= à Lille *buquer*). [J. H.]

Le français belge. Wallonismes.

129. JULES FELLER. *La pénétration du français en Wallonie*. (Rapport présenté au 21^e Congrès de Ling., de Litt., d'Art et de Folkl. wallons ; Liège, 1939 ; p. 87-92). — Considérations générales et variées dont l'ordonnance manque un peu de rigueur. — P. 91, on signale à tort *drapô* comme une « déformation » de *drapé* sous l'influence du français. Voy. « *Mélanges J. Haust* », p. 302. [M. P.]

130. AIMÉ QUERNOL. *Babette* (Bruxelles, Ch. Dessart, [1939] ; in-12, 261 p.). — Sous les dehors d'un petit villageois, Colas Pirète, l'auteur fait revivre, dans un français régional apparenté à celui de *Les Ceux de chez nous*, les souvenirs pittoresques et parfois tragiques de son enfance à Vottem-lez-Liège. Comme *Toussaint de chez Dadite* (cf. BTop., XII, p. 423), auquel il succède, ce livre groupe de courts récits autour du personnage central : l'inoubliable figure de la douce et vaillante Babette. Il faut lire, pour la justesse et la saveur de l'observation, pour la richesse de la langue aussi, les pages où sont évoqués « les joueurs d'harmonica », le *colèbeû* dans son colombier ou attendant le retour des pigeons, etc. — Le plus bel éloge de *Toussaint* et surtout de *Babette*, qui lui est supérieur par l'émotion, est de dire, avec A. SOREIL (Terre Wallonne, juin 1939, p. 168), qu'il n'existe pas « de livres mieux faits pour introduire à l'âme populaire wallonne ». — Les termes dialectaux qui émaillent le récit sont traduits (et parfois expliqués) en note. P. 147, supprimer la note sur *bômèl*, bouffi : ce mot, attesté en 1700 dans les *Aiwes*

di Tongue, n'a rien à voir avec Van Bommel, évêque de Liège vers 1830. [M. P.]

131. LÉON BRASSEUR. *Comment est-ce que nous causons le français et le wallon, et comment qu'on devrait le faire. Nos fautes amusantes de langage présentées humoristiquement.* (Liège, Rapid-Press, 1939 ; in-8°, 176 p. à 2 col. ; chez l'auteur, 15 fr. : Verviers, r. des Minières 20). — M. Br. a réuni ses chroniques hebdomadaires sur les patoqués qui émaillent le français (et le wallon) de ses concitoyens de Verviers. Il se défend de faire œuvre de pédagogie et d'érudit. Il a observé malicieusement — et minutieusement — ce qui se dit autour de lui. Les notes écrites au jour le jour sont présentées en un pêle-mêle savoureux, avec index alphabétique. La leçon est originale et fera impression ; elle méritait d'être conservée en brochure. Elle porte sur un nombre imposant d'incorrections pittoresques ; la matière est pourtant loin d'être épuisée : on n'y relève pas *i gote*, il commence à pleuvoir ; *savez ; dju m'a mâ plé* ; un *pli* (= levée) au jeu de cartes ; *gos'* (goût) au sens de « odeur » ; *cumulet* ; *c'est ça* (= d'autant) *plus beau* ; *comment avez-vous fait votre compte pour tomber?* etc. L'auteur s'attarde trop à des questions d'orthographe, qui n'ont rien à voir avec la langue parlée. On regrette aussi qu'il n'ait pas lu les recueils de ses devanciers, notamment le *Dictionnaire du bon langage* de l'abbé CARPENTIER et les *Wallonismes* de DORY, travaux très estimables dont il aurait tiré profit. Ne parlons pas du *Dict. Liégeois* : un pur Verviétois croirait déchoir s'il le consultait. — M. Br. a le bon goût de plaider parfois la cause du parler régional ; il protège par exemple *septante* et *nonante* ; on le voudrait moins dur pour *apprêtez-vous*, dont le sens est plus large que *habillez-vous* ; pour *défranchi* et d'autres mots archaïques, d'excellente frappe populaire. — L'étymologie, dit-il p. 126, n'est pas son domaine. On s'en aperçoit à certaines

fantaisies dont l'imprévu met en joie le connaisseur : « *guinaûte* traduit *genug* allemand » (p. 124). Voir DL 301 : [demander] *guinâde*, grâce, néerl. *genade*, all. *gnade*. — « *banauve* est l'all. *Bahnhof* la gare » (p. 64). C'est l'anc. fr. *banable* (banal), dérivé de *ban*. — *veaux de mars*, p. 6, est expliqué par « vents de mars », sous prétexte que le verviétois prononce *vē*. Mais l'expression se dit dans presque toute la Wallonie, nam. *vya*, rouchi *vyó*. — *aconter* ou *acompter*, p. 7, ne serait pas plus wallon que français ! Or l'anc. fr. connaît *aconter*, qui survit heureusement chez nous et que le fr. a eu tort de laisser tomber. — p. 30, *i m'ennè* [lire *i m'enn'est* « il m'en est » jusqu'à l'âme, cela me peine cruellement] serait abrégé de *i m'ennè cosse* « il m'en coûte » (!). Au lieu de « cette jolie horreur », affirmons qu'une ellipse de ce genre est inconcevable et que l'expression *i* (ou *çoula*) *m'enn'est di...* existe bel et bien, indépendamment de *coster* (coûter) dont le sens est d'ailleurs différent. D'après DORY, p. 126, ce serait un germanisme. Quoi qu'il en soit, l'ancienne langue connaît *estre* au sens de « importer ». En voici un exemple du XIII^e siècle, tiré d'un roman courtois. Il s'agit d'un valet qui a perdu tout son avoir au jeu : « Plus li est de la honte qu'il ne soit du dommage » (GAUTIER D'AUPAIS, v. 60 ; éd. FARAL). — P. 15, *prôptumint*, dont le sens est un mystère pour l'auteur, est une altération de *prôprumint* « proprement ». — P. 17, *nanti* n'a rien à voir avec *anéanti* ou *pénanti* : *dj'ennè so nanti* signifie « j'en suis pourvu », d'où, par hyperbole ironique, « j'en suis saturé, excédé, dégoûté ». — P. 36. « *barboter* doit être une altération de *parloter* » ! Mais ce mot répond au fr. *barboter* dans l'eau ; au fig. s'embrouiller dans ce qu'on dit ; parler d'une façon confuse ; voy. le Dict. gén. — On pourrait allonger la liste : *cîr* (cf. DL *sîr*) ; *sam'rou* ; *su tèm'ter* ; *chinisses* (« du lat. *cinis* cendre » ! or on prononce *tchinis'*, dér. de *tchin*) ; *boquêt*, etc. Mais

assez de ces menues chicanes, que l'on fait ici par acquit de conscience. Elles ne diminuent guère l'intérêt du recueil de M. Br., où l'on trouvera de curieuses remarques sur le français de chez nous. En somme, c'est une œuvre de bon sens et de belle humeur, amusante en même temps qu'utile, — où l'on voudrait seulement, en sus, quelques grains d'une saine philologie. [J. H.]

Index des noms d'auteurs.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

- | | |
|---------------------------------|---|
| Bal Willy, 27, 42, 97, 98. | Delchevalerie Charles, 6. |
| Balle Arthur, 27. | Demeuldre Pierre, 88. |
| Balter Victor, 71. | Deprêtre Floribert, 29, 107, 125. |
| Bastin Joseph, 6, 35, 79. | Dessard Jean, 27. |
| Bayot Alphonse, 66. | Detaille Emile, 46, 72. |
| Bernard Gabrielle, 27. | Deutschmann O., 127. |
| Blochwitz W., 55. | de Warsage Rodolphe, 41. |
| Blouard René, 74. | Dewert Jules, 6. |
| Boisacq Emile, 60. | Doppagne Albert, 5, 101. |
| Bourguignon M., 84. | Dumont Fr., 73. |
| Boxus Robert, 36. | Dupire Noël, 15, 16, 90. |
| Bragard Henri, 27. | Duraffour Antonin, 91. |
| Brasseur Léon 131. | Fabry Jean, 95. |
| Brun A., 4. | Fabry Marcel, 30, 106. |
| Bruneau Charles, 4, 80, 103. | Fairon Emile, 8, 9. |
| Callaert F., 31 b. | Feller Jules, 14b, 20, 77b,
124b, 129. |
| Calozet Joseph, 26. | François Marcel, 54. |
| Carnoy Albert, 53, 57, 58, 59. | Frenay-Cid, 44. |
| Coppe A., 44. | Gamillscheg E., 68, 120. |
| Corin A. L., 4. | Gazon P., 45. |
| Cotton Gérard, 47. | Gessler Jean, 117. |
| Coville A., 21. | Gosselin Antoine, 14, 50, 76, 87. |
| Dausias Charles, 126. | Grootaers L., 104, 105. |
| Dauzat Albert, 61, 62, 89, 102. | Guerlin de Guer Ch., 5, 108. |
| Dehousse Constant, 27. | Halkin Léon-E., 51. |
| de Jaer L., 11, 12. | Hanet A., 44. |
| Delbouille Maurice, 18, 20, 24. | |

- Hanon de Louvet R., 37.
 Haubourdin Louis, 50.
 Haust Jean, 1, 5, 6, 8, 25, 26,
 67, 70, 82-84, 94, 100, 112,
 113.
 Hecq M., 31b.
 Henry Albert, 5, 8, 17, 21, 92,
 116.
 Herbillon Jules, 25, 53, 63, 68.
 Heupgen Paul, 48, 49.
 Jodogne Omer 3, 24, 54, 66,
 78, 93, 99.
 Jud J., 122, 123, 124.
 Krüger F., 124.
 Lagauche Louis, 31b.
 Långfors A., 21.
 Laport George, 40.
 Legros Elisée, 1, 5, 6, 96.
 Leuridant F., 6.
 Lindemans J., 68.
 Maréchal Lucien, 32, 33.
 Marinus Albert, 44.
 Mathy Louis, 6.
 Michel Louis, 62, 66, 85, 86,
 89, 103, 115.
 Mignolet Joseph, 27.
 Morawski J., 114.
 Moureau Paul, 33.
 Nopère Raoul, 125.
 Outlet H., 81.
 Petri Fr., 68.
 Piron Maurice, 6, 22, 27, 30,
 31, 31b, 34, 52.
 Ponceau Ernest, 2.
 Poncelet Edouard, 9, 10, 38, 69.
 Quernol Aimé, 130.
 Remacle Louis, 1, 20, 24, 68,
 124.
 Remouchamps J. M., 6, 43.
 Renard Edgard, 23, 26, 64.
 Robin Emile, 32.
 Roger Lucien, 67, 68, 77.
 Rolland Jean, 50, 75, 76, 87.
 Roques Mario, 21.
 Rousseau Félix, 39.
 Simon Henri, 31, 43.
 Thiry L., 72.
 Thomas Antoine, 21.
 Thomas-Bourgeois C. A., 19.
 Tondeur Georges, 31b.
 Toussaint François, 13, 56.
 Vaganay L. J., 110.
 Valkhoff M., 20, 22.
 Vandereuse Jules, 7, 42.
 Vannérus Jules, 65.
 Verdeyen René, 8, 118.
 Verstegen P. V., 109.
 von Wartburg W., 4, 121, 128.
 Warland Joseph, 111, 119.
 Wisimus Jean, 28.
 Xhignesse Arthur, 28.
-

Table des matières.

	Page
Bibliographie	323
Textes anciens. Documents. Études diverses	326
Littérature dialectale	335
Histoire littéraire. Critique	339
Ethnographie. Folklore	342
Pédagogie régionaliste	356
Toponymie	359
Anthroponymie	371
Phonétique	376
Dialectologie. Géographie linguistique	381
Lexicologie. Étymologie	388
Le français belge. Wallonismes	405
Index des noms d'auteurs	408
